

RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE

Victor Brunfaut

Graziella Vella

Bertrand Terlinden

19

1

Le terme renvoie à Fusaro (1984); dans cet ouvrage, l'auteur examine dans un chapitre l'idée que la ville islamique se développe autour de la mosquée, conçue comme *magnete sociale* (littéralement, «aimant social»).

2

Il s'agit du masterplan ABATAN 2020 par le bureau ORG. Consultable: <http://www.abattoir.be/fr/plan-directeur> [disponible le: 29 novembre 2013].

3

Cette approche a été largement nourrie par notre collaboration avec Jocelyne Porcher. L'ouvrage *Être bête* de Jocelyne Porcher et Vinciane Despret, découvert à cette occasion, reste pour nous une base indispensable pour penser la question de l'expertise (voir, notamment, le chapitre «Pragmatique de l'expertise», dans Despret et Porcher, 2007: 87).

L'idée de travailler sur le thème de la mosquée nous a été suggérée par deux étudiants de l'atelier qui s'intéressaient à la question, Mohamed Oumzil et Muhammad Karabelen. La question de l'architecture du lieu de culte musulman, dans une ville comme Bruxelles qui n'a pas été pensée, contrairement à ce que l'on appelle communément la *ville islamique*¹, autour et/ou à partir de celui-ci, nous semblait particulièrement stimulante.

Nous finissions alors un cycle de trois années de travail sur les abattoirs d'Anderlecht, un équipement collectif qui – selon les logiques industrielles et hygiénistes ayant présidé à l'organisation de la ville du XIX^e siècle – avait été rejeté hors les murs et ensuite rattrapé par celle-ci à la suite du processus d'urbanisation. Notre travail sur les abattoirs avait très vite basculé d'une approche «classique» de projet urbain – il s'agissait de penser le futur d'un site industriel en reconversion, sur la base d'une demande réelle, dans le cadre d'un masterplan en cours d'élaboration² – vers une approche plus située et engagée visant à donner de la consistance à l'hypothèse du maintien d'un abattoir urbain³.

Ce changement de perspective, s'il nous a amenés à reposer la question de l'expertise et du public qui pourrait prendre part à cette expérience⁴, nous a aussi emmenés sur un autre terrain, particulièrement fécond: celui du geste comme rite spatialisé⁵.

Interroger la composition

En termes de projet d'architecture, ces questions impliquent deux logiques croisées de composition: l'une, centrifuge, qui part du dedans vers le dehors; l'autre, inverse, qui voit l'urbain imposer ses règles à l'organisation et à la composition de l'édifice. Dans le premier cas, la composition part des gestes, de la forme du rite – de la liturgie –, des règles de sociabilité interne propres au programme spécifique, pour développer une atmosphère d'intimité, de solennité et/ou de recueillement. Dans le second cas, en revanche, il s'agit d'inscrire l'édifice dans son environnement bâti, de travailler son rapport à la ville (rapport tant fonctionnel que symbolique) dans son articulation avec la dimension précédente; il s'agit ici de traiter, de qualifier, ce qui «enveloppe» cette «sphère» de l'intime. Tant dans le cas de l'abattoir urbain que dans celui de la mosquée, cette dimension collective, signifiante, de l'architecture, qui renvoie au rapport spécifique, propre à tout contexte urbain, entre la *typologie* du bâti et la *morphologie* urbaine⁶, soulève une question d'architecture fondamentale: celle de l'expression.

Visibilité versus lisibilité

Cette question de l'expression architecturale est pour nous fondamentale, car elle se situe à l'intersection de la discipline architecturale, avec ses codes et ses références – du postulat moderne, qui dicte la nécessité pour l'édifice *d'exprimer sa fonction*, au «canard» de Scott Brown et Venturi (1972) –, et des disciplines connexes, de la sémiologie à l'anthropologie, en passant par la sociologie... Dans le cas des projets de l'abattoir et de la mosquée qui nous occupent ici, cette question se décline autour de deux termes proches, mais non égaux, visibilité et lisibilité:

A.

par visibilité, nous renvoyons à la nécessité dans les deux cas, s'agissant d'édifices dont la fonction est problématique, d'assurer une certaine «transparence». Nous ne nous arrêterons pas ici sur cette notion qui le mériterait certainement, tant elle charrie d'apories liées à la littéralité avec laquelle on passe par analogie d'un ordre de discours à un autre; il nous suffira de souligner, dans le cas de l'abattoir comme dans celui de la mosquée, la difficulté pour l'architecte (ou l'étudiant architecte) de produire une architecture qui donne à voir sans laisser voir – d'assurer la visibilité, la «publicité» au sens propre, tout en préservant l'intimité. Notons que, dans les deux cas, la fonction qui est conviée

4

La question du «qui convoquer?» se pose lorsque le public est défini chemin faisant selon les nécessités du projet et afin que ce dernier ne soit pas voué à rester une mauvaise abstraction, une rêverie; elle diffère en cela du «qui est représentatif?» (voir Vella, 2011).

5

En effet, l'une des questions centrales du projet d'abattoir urbain avait trait au problème de la responsabilité collective liée à l'acte d'abattage; responsabilité qui a été «gommée» par la relocalisation des abattoirs hors de la ville et par le recours à des artifices mécaniques justifié par des arguments d'ordre économique et hygiéniste, liés principalement à la productivité. Si les machines ont été pensées pour alléger le travail, elles ont aussi, et surtout, servi à éloigner l'homme de la tâche. Repenser l'abattoir, c'était repenser cette question du rapport au geste, dans sa spatialité. Il s'agissait de repenser la dimension collective de l'acte d'abattage, de redonner une dignité à l'homme et à l'animal d'élevage, par une spatialisation de l'ordre du rite. Comme le soutient Jocelyne Porcher, l'abattage d'une bête est un événement qu'il faut pouvoir honorer.

6

Les termes de typologie et morphologie renvoient aux théories de l'école italienne de la *Tendenza* (Rossi, 1981).

à se faire la plus discrète possible (salles d'abattage dans un cas, salle de prière dans l'autre) prend place dans un ensemble programmatique plus vaste qui peut servir à emballer/camoufler la première: ainsi, la plupart des mosquées bruxelloises sont portées par des associations culturelles, qui tendent à développer, en marge de l'activité religieuse, une série d'activités relevant du secteur associatif et de l'action d'insertion sociale et culturelle (écoles des devoirs, cours d'alphabétisation...). De même, les abattoirs d'Anderlecht tiennent leur réputation de leurs fameux marchés hebdomadaires. Ce sont précisément ces activités «connexes» qui sont vouées à jouer le rôle d'interface, à atténuer le passage entre ce qui est dit «public» (la rue) et «privé» (la salle de prière, les salles d'abattage) et, en définitive, à assurer la discrétion de ces fonctions;

B.

par lisibilité, nous entendons renvoyer au fait que, tant dans le cas de l'abattoir que dans celui de la mosquée, la question de l'architecture dans sa dimension expressive («l'architecture parlante»; cf. Kaufmann, 1952) est centrale, car il s'agit d'édifices dont l'usage renvoie à une dimension collective; or cette dimension collective est probablement celle qui, à notre époque postmoderne de globalisation et d'individualisme, pose problème, principalement par la charge éminemment culturelle et contextuelle sur laquelle elle s'appuie, par nature; elle implique, en termes de composition, de revenir sur la distinction entre «structure» et «ornement», qui verrait (erronément, selon nous) la première relever du domaine de l'architecture, la seconde relevant du «décor», de «l'air du temps» (voire du «caprice» du client)... Pour l'architecte, le fait que cette question nécessite la prise en compte d'une multitude de référents différents, en fonction de l'interlocuteur («expert» ou usager, fidèle musulman d'origine turque ou d'origine marocaine...), la rend particulièrement complexe; dans les cas qui nous occupent, cette complexité s'est notamment manifestée par la difficulté, qui est aussi nécessité, pour nos étudiants et pour nous-mêmes, de distinguer, par exemple, un abattoir d'un centre commercial, ou une mosquée d'un cinéma ou d'un centre culturel. Dans les deux cas, la «lisibilité» aurait tendance à être laissée aux mains de ce que l'on appelle les «marqueurs mobiles» (les usagers spécifiques), ou les indices d'activité, déléstant en cela l'architecte de la responsabilité de l'enjeu.

C'est par cette double entrée que nous avons entamé le travail sur les mosquées bruxelloises, en partant du travail de Corinne Torrekens sur la visibilité de l'islam à Bruxelles (Torrekens, 2008; 2009). La thèse de Torrekens repose sur le constat que la visibilisation de l'islam à Bruxelles a été en partie entravée par l'action des pouvoirs publics (notamment, dans le cas concret des mosquées, par des obstacles posés à l'obtention de permis d'urbanisme⁷), en s'appuyant notamment sur une interprétation

7

«[...] durant plus d'une décennie, la gestion communale de l'implantation des mosquées est faite d'arrangements informels, de pratiques discrétionnaires,

d'ignorance et de dénis de reconnaissance. Par ce biais, les mosquées et les musulmans étaient renvoyés à un souci de discrétion et à une norme implicite de l'espace public, celle de leur invisibilité. Cette situation a placé nombre de mosquées dans des situations administratives complexes qui eurent des répercussions lorsque celles-ci voulurent introduire des permis de bâtir impliquant une visibilité supplémentaire du lieu de culte (modification de la façade, minaret*, coupole, etc.). Dans ce dossier précis, l'interprétation bureaucratique ainsi que le poids des fonctionnaires [sont] conséquent[s]... » (Torrekens, 2011).

laïque, «à la française», du principe de neutralité de l'espace public inscrit dans le droit belge (Torrekens, 2005). La question de la visibilité apparaîtrait avec le changement d'échelle qui accompagne le passage de la salle de prière à la mosquée à proprement parler: «L'inscription d'une vie communautaire islamique dans l'espace urbain correspond au passage des salles de prière, souvent invisibles et anonymes, à la mosquée. La distinction ne tient pas tant à la superficie du lieu ou à l'ampleur du bâtiment qu'à la mise en scène et à l'organisation d'activités à caractère islamique dans la ville [...]. Si les salles de prière peuvent être *a priori* ignorées par l'environnement non musulman, il n'en va pas de même pour la mosquée» (Cesari *et al.*, 2002 : 24, cités par Torrekens, 2008 : 181).

On le voit, les questions de visibilité et d'expression architecturale sont très liées au sens que l'on donnera à la notion d'espace public...

SAISON 1 : À LA RECHERCHE DE LA MOSQUÉE BRUXELLOISE

Nous avons, à l'atelier *Terrains d'Architecture*, l'habitude de prendre notre temps.

8

Les travaux relatifs aux mosquées en Belgique sont principalement consacrés à la dimension sociopolitique de la question, au départ des débats liés à l'immigration et à l'intégration (Alaluf, 1993; Rea, 1999; Torrekens, 2007, 2008, 2009; Dassetto, 1990, 1996); le seul ouvrage s'intéressant explicitement à la dimension architecturale de la mosquée est, à notre connaissance, celui consacré aux mosquées en Flandre (Kanmaz, 2011).

9

Ces questions sont discutées par Oskar Verkaaik (2012) dont la démarche, appliquée au contexte néerlandais, se rapproche de celle que nous avons cherché à développer.

La dimension temporelle fait partie intégrante du dispositif pédagogique, au même titre que le travail de projet entendu comme processus de production collectif. Il nous semble important d'éveiller chez les étudiants l'intérêt d'une approche lente, prudente, voire circonspecte aux questions et à la pratique de l'architecture. C'était particulièrement vrai dans le cas qui allait nous occuper, celui de la mosquée bruxelloise comme phénomène «situé», qui n'avait pas fait l'objet, à notre connaissance, d'un travail approfondi d'analyse et surtout de description⁸.

Le contexte bruxellois offrait pour nous le grand intérêt de présenter un processus d'implantation de mosquées qui s'inscrit dans la durée: les premiers lieux de culte, souvent clandestins (les mosquées prenaient alors place dans des garages ou des caves), remontent en effet aux années 1970. La relative historicité du processus, associée à la complexité politique et administrative de la capitale belge et à la diversité de la population musulmane qu'elle abrite, a permis l'apparition de situations urbaines très diverses, qu'il nous semblait primordial de documenter afin de nourrir un travail de projet sur cette réalité. Le travail de relevé devait permettre de dépasser le caractère générique des descriptions de mosquées dans la ville occidentale⁹, comme

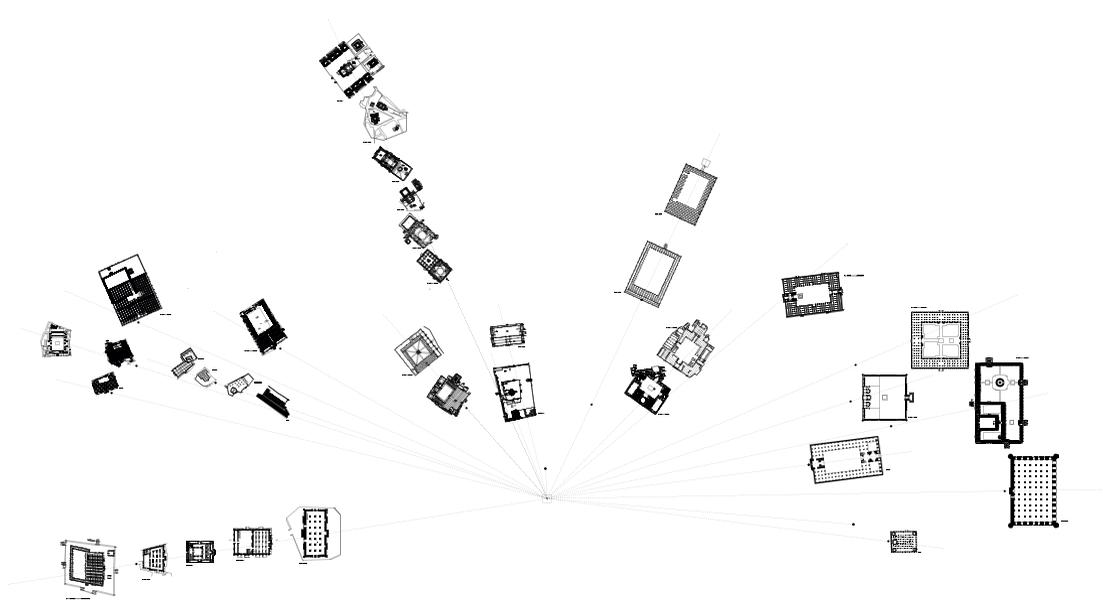


FIG. 1. PLANCHE ANALYTIQUE MONTRANT LA POLARISATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DES MOSQUÉES « CLASSIQUES » SELON LEUR ORIENTATION VERS LA MECQUE. SOURCE: ÉLABORATION TDA, AUTOMNE 2011.

celle de *backyard mosque* proposée par Welzbacher (2008: 46). C'est ainsi qu'après avoir invité nos étudiants à faire l'analyse, notamment par la maquette, de mosquées anciennes, construites en « terre d'Islam » (fig. 1), nous les avons envoyés en exploration, à la recherche des mosquées bruxelloises.

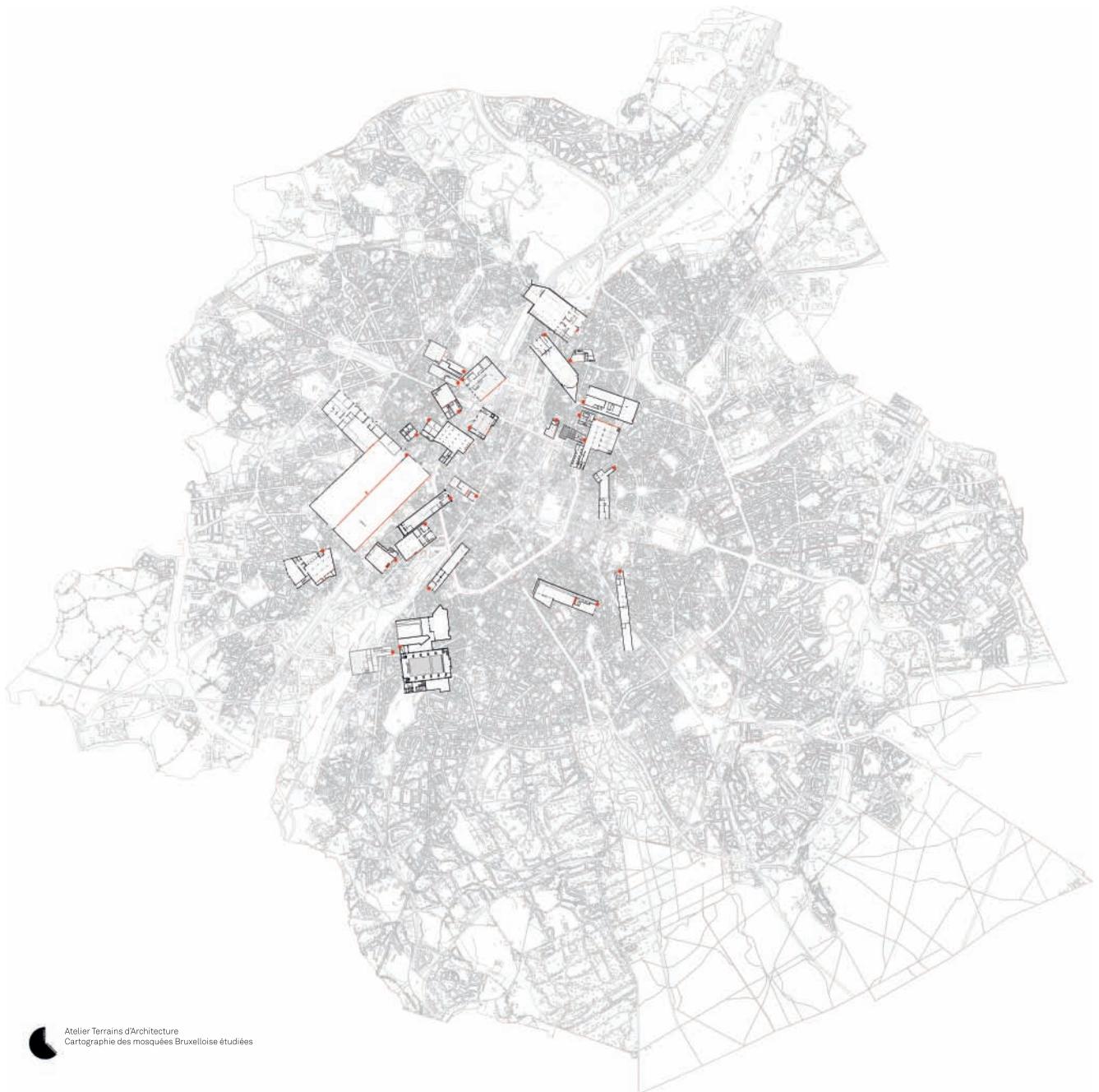
RELEVÉ DE MOSQUÉES BRUXELLOISES

L'idée était simple: puisque nous travaillions sur la question de la visibilité de la mosquée dans l'espace public, il s'agissait pour les étudiants de partir à la découverte de ces mosquées et, dans la mesure du possible, d'y entrer pour en réaliser le relevé (fig. 2). Cette approche permettrait de mettre en lumière la visibilité de ces mosquées sur l'espace public: quels sont les signes extérieurs de la présence d'une mosquée? En l'absence de signes architecturaux, quels indices permettent de la percevoir?

Il ne s'agissait pas, *a priori*, de pratiquer « l'errance urbaine » situationniste, même si certains étudiants l'ont mise en œuvre avec fruit (permettant notamment de déceler la présence de lieux « marqués » par l'islam autour de la fête du sacrifice – fig. 3): on savait ce qu'on cherchait et il ne s'agissait pas de « faire comme si » l'objet de notre étude était un mystère...

10

Sans pour autant que cela soit fait « coûte que coûte »: il ne s'agissait pas d'être performants, de relever les quatre-vingts mosquées




 Atelier Terrains d'Architecture
 Cartographie des mosquées Bruxelloise étudiées

FIG. 2. CARTE DE BRUXELLES REPRENANT LES MOSQUÉES RELEVÉES. LE TERRAIN D'EXPLORATION AVAIT ÉTÉ VOLONTAIREMENT RESTREINT AUX COMMUNES AYANT ACCUEILLI LES POPULATIONS DE L'IMMIGRATION DE PAYS MUSULMANS, À SAVOIR BRUXELLES-VILLE, SAINT-JOSSE, SCHAERBEEK, MOLENBEEK, ANDERLECHT, SAINT-GILLES; COMME LE MONTRE TORREKENS (2009), CES COMMUNES CORRESPONDENT AU TERRITOIRE DE CE QUE LES GÉOGRAPHES BRUXELLOIS NOMMENT LE « CROISSANT PAUVRE », QUI RECOUVRE LES ANCIENNES ZONES DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA VILLE, DESSINANT UN C À L'OUEST DU PENTAGONE, AUTOUR DU CANAL. SOURCE: ÉLABORATION TDA, AUTOMNE 2011.

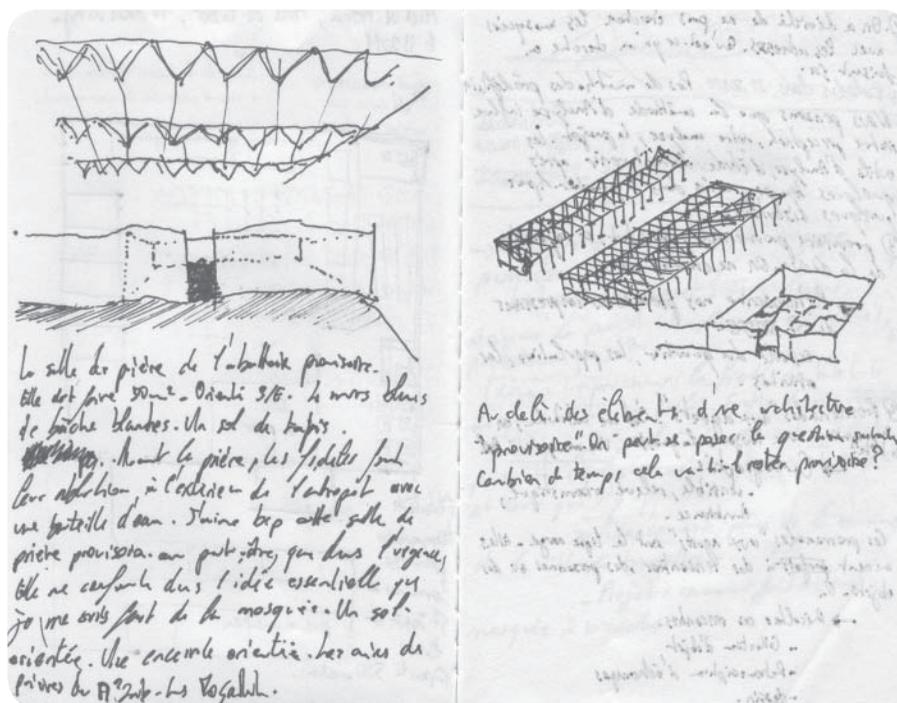


FIG. 3. RELEVÉ DE L'ESPACE DE PRIÈRE PROVISOIRE (ABBATOIR ÉPHÉMÈRE BRUXELLES) LORS DE LA FÊTE DU SACRIFICE (AID-EL-KEBIR). SOURCE : DOCUMENT TDA, 2011. © CARNET DE CROQUIS D'ALEXIS TRONCHET.

présentes sur le sol bruxellois, suivant le chiffre dont nous disposons. Sans grande surprise à cet égard, les étudiants ont, en général, été bien accueillis, souvent avec curiosité et intérêt. Le relevé, et particulièrement le relevé avec prise de mesures, est souvent perçu comme une intrusion; le fait de se présenter comme étudiants en architecture et d'expliquer simplement le but du travail permet en général de lever les difficultés; dans ce cas, la présence, dans le groupe, d'étudiants musulmans a été précieuse.

11

La référence est ici au titre de l'ouvrage de Giuseppe Dematteis, *Progetto implicito* (1995); le terme de « projet implicite » fait écho au concept de « rationalité minimale » avancé par l'urbaniste italien Bernardo Secchi et à la nécessité de la description comme moment fondamental du processus de projet.

L'objectif de ce relevé était double: il s'agissait de prendre la mesure de la diversité formelle et spatiale des mosquées bruxelloises, en pointant, entre autres, la répétition de solutions ou dispositifs formels spécifiques¹⁰, et d'identifier des situations intéressantes sur lesquelles appuyer le travail de projet d'architecture ultérieur.

La description comme projet

L'intérêt d'un travail de relevé, que ce soit à Bruxelles ou ailleurs, est qu'il permet d'appréhender une réalité *hic et nunc*; cet *ici et maintenant* est important, car il implique la compréhension du caractère *processuel* de toute réalité construite, fruit d'un *projet* (qu'il soit implicite¹¹ ou explicite, c'est-à-dire identifié comme tel et impliquant un auteur de projet). Il s'agissait, dans le cas des mosquées, de rendre compte de leur variété et de leur complexité pour dépasser les généralisations hâtives; mais aussi et peut-être surtout, de faire prendre conscience à nos étudiants que le projet d'architecture existe au-delà (mais aussi en deçà, dans le cas de figure qui nous occupe ici...) des architectes – de leur faire comprendre le caractère *situé* de toute opération de type projectuel, en leur permettant de percevoir la mosquée qu'ils étaient invités à analyser comme un « projet »,

réalisé ou en cours de réalisation. On voit combien le travail de relevé, de description d'une réalité est, dans ce sens, un travail de composition et, donc, de projet.

12

Le terme de structure est emprunté à Fernand Braudel, qui en souligne le caractère de longue durée, « à la fois soutien et obstacle... » (Braudel, 1969 : 50).

13

« La déformation est l'action qui modifie une forme réelle ou virtuelle. Sa fonction est d'établir un équilibre entre les nécessités d'adaptation à un contexte contradictoire, et la référence à la forme concrète ou idéale qui lui sert de support ou de modèle » (Borie *et al.*, 2006 : 82).

14

Voir B. Terlinden, « Mosquées bruxelloises. Questions élémentaires de configuration », dans ce même numéro.

Le postulat de départ de ce travail de relevé, basé sur la notion de transformation, est qu'il existe un lien entre structures physiques (le bâti) et mentales (le type ou « la forme du rite »), chacun de ces termes opposant une résistance à l'autre¹². Le travail de relevé devait nous permettre de mettre en lumière une certaine hiérarchie dans les éléments ; ainsi, lorsque le bâti nécessite une modification structurelle – une *déformation*¹³ –, on peut avancer que l'on est en présence d'une « nécessité » imposée par le « type » ; dans le cas contraire, le type se « plie » aux impositions du bâti. Sans nous étendre ici sur la question¹⁴, les principaux enseignements de ce travail de relevé sont de deux ordres :

1.

L'orientation :

sans surprise, la question de l'orientation est fondamentale pour l'implantation de la mosquée dans le tissu urbain (la prière devant être dirigée vers La Mecque, direction matérialisée par une paroi : la *qibla**). Les mosquées bruxelloises relevées peuvent être regroupées en familles, suivant que le mur de *qibla** se retrouve parallèle au mitoyen, en façade à rue (ce qui

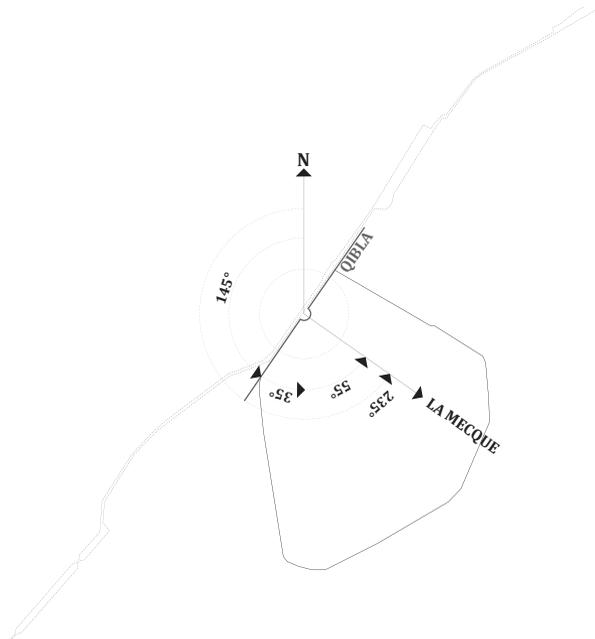


FIG. 4. LE CANAL DE BRUXELLES, ÉLÉMENT STRUCTURANT DES ANCIENS QUARTIERS INDUSTRIELS DE LA VILLE, EST ORIENTÉ INCIDEMMENT SUIVANT LA QIBLA*. SOURCE : DOCUMENT TDA, 2013. © ÉLABORATION SARA TASSI ET ALEJANDRA SANCHEZ-VASQUEZ.

implique un dispositif de retournement dans le parcours des fidèles), ou ne soit pas matérialisé (dans le cas de parcelles dont l'orientation ne suit pas la *qibla**). Cette recherche nous a permis de mettre en lumière le fait que le canal Bruxelles-Charleroi, dont l'orientation est dictée par celle de la vallée de la Senne, et le tissu urbain de matrice essentiellement industrielle qu'il structure, qui accueille la grande partie des mosquées bruxelloises, est incidemment orienté presque parfaitement sur la *qibla** (fig. 4). De ce fait, une bonne partie des mosquées relevées est relativement bien orientée, le travail de transformation et d'adaptation relevant dès lors des dispositifs d'accès à la salle de prière (celle-ci devant idéalement être accessible par l'arrière) et de séparation des accès et circulations des hommes et des femmes;

2. *L'invisibilité des mosquées situées en intérieur d'îlot:*

dans bien des cas, la mosquée tire profit d'une caractéristique du tissu urbain bruxellois industriel et préindustriel, à savoir une structuration en courtine et bloc, la mosquée comme équipement s'installant dans l'îlot, derrière la courtine; cette caractéristique morphologique explique en partie l'invisibilité des mosquées bruxelloises, sans pour autant en constituer une cause; il est certain que le bâti industriel bruxellois, en partie désaffecté lors de l'installation des premières mosquées, dans les années 1960, offrait des espaces adaptés à l'usage recherché: de vastes plateaux pour la prière et/ou des usages multiples en intérieur d'îlot, précédés d'un bâti en courtine permettant d'accueillir les activités annexes propres au programme spécifique des mosquées bruxelloises (écoles des devoirs, etc.) (fig. 5).

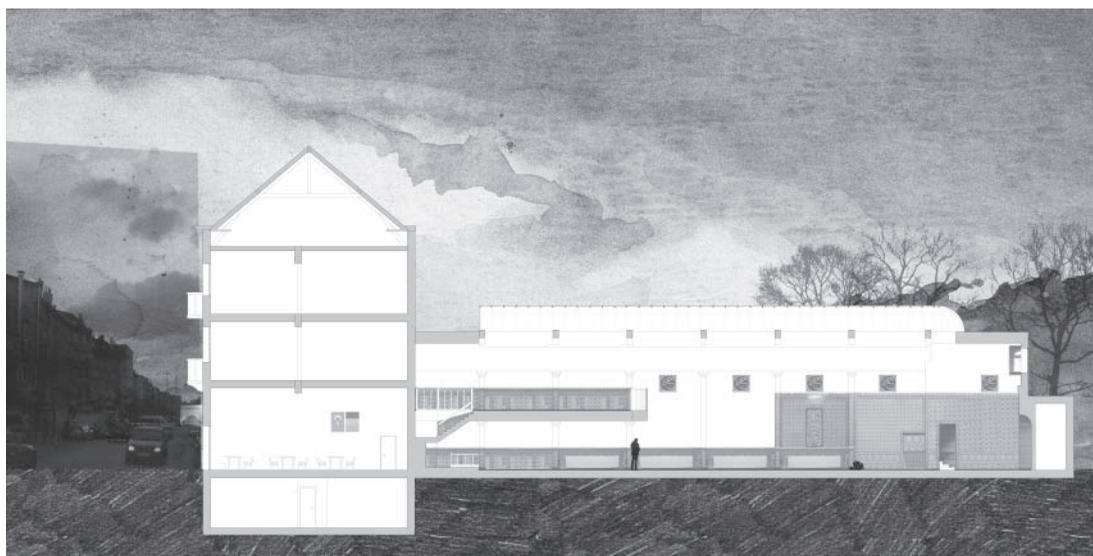


FIG. 5. MOSQUÉE TURQUE À DÉVELOPPEMENT VERS L'INTÉRIEUR D'ÎLOT, RUE MASUI, À BRUXELLES ; ON DISTINGUE DANS CETTE REPRÉSENTATION EN COUPE LE DÉVELOPPEMENT HORIZONTAL EN INTÉRIEUR D'ÎLOT, DERRIÈRE LES BÂTIMENTS FORMANT COURTINE À FRONT DE RUE. SOURCE : DOCUMENT TDA, 2011. © RELEVÉ PACÔME SOISSONS, SARA TASSI ET AGATHE COOLEN.



FIG. 6. L'ORIEL COMME FAUX MINARET, MOSQUÉE IBNOU MASSAOUD À FOREST. PHOTOMONTAGE DU PROJET. © ARCHITECTE MILOUD BOUZHAF, 2010.

Mosquée invisible, mosquée bricolée

15

L'intérêt des mosquées en projet étant qu'elles offrent dans la plupart des cas une image « avant/après », et des informations précieuses sur les attentes des commanditaires; voir par exemple, la mosquée *Ibnou Massoud*, rue de Fierlant (fig. 12).

16

Voir C. Torrekens, « L'implantation des mosquées en région bruxelloise », dans ce même numéro.

17

Le cas du minaret-enseigne de la mosquée *Fatih Camii*, relaté par Torrekens, reste un cas isolé (voir note 16).

18

Une caractéristique portant à établir le parallèle entre la notion de *condensateur social* (Kopp, 1967) pour définir certains équipements culturels soviétiques et la description de la mosquée comme *aimant social* de la ville islamique (Fusaro, 1984: 119).

Une petite trentaine de mosquées, dont certaines encore en projet, ont été relevées et analysées¹⁵. Notre attention s'est focalisée sur la visibilité et l'organisation interne (dont notamment les parcours hommes/femmes).

En première analyse, le relevé a permis de mettre en évidence d'assez fortes différences entre les mosquées turques et maghrébines, la présence des premières étant souvent plus « assumée » en raison du rapport de ces communautés au contexte, notamment politique¹⁶. Néanmoins, la plupart des mosquées analysées relèvent encore du type de la mosquée invisible ou discrète, pour reprendre la terminologie de Torrekens (2008: 187).

On a souligné le lien presque organique existant entre l'invisibilité des lieux de culte musulman bruxellois et leur implantation dans des constructions de type industriel. Il est intéressant de remarquer que cette empreinte continue à marquer la conception de la mosquée comme projet, même dans le cas de projets *ex novo*. Quand la façade, ou la mosquée dans son ensemble, a fait l'objet d'un projet de transformation, l'architecte repropose dans la plupart des cas une solution de type mimétique, ou « d'intégration », travaillant principalement sur certains éléments d'architecture (un détail récurrent dans cet ordre d'idées est celui de l'oriel, élément typique des façades urbaines bruxelloises, qui devient faux minaret¹⁷ – fig. 6).



FIG. 7. LA « MOSQUÉE BRICOLÉE » (MIHRAB*, MOSQUÉE À IXELLES).
SOURCE: PHOTOGRAPHIE TDA, 2011.

19

Cette relative indétermination formelle traduit aussi, dans le cas des projets de « nouvelles mosquées », les difficultés rencontrées dans les rapports entre maîtres d'œuvre, commanditaires et administration; voir G. Vella, « Mosquées et médiations », dans ce même numéro.

20

La mosquée verticale, se développant sur plusieurs niveaux, avec le recours dans certains cas à des dispositifs technologiques audio ou vidéo permettant la diffusion des paroles de l'imam; les espaces d'ablution sont souvent relégués en sous-sol.

L'organisation interne des mosquées bruxelloises s'articule dans la plupart des cas autour d'une série d'activités d'ordre culturel, qui viennent compléter l'espace culturel¹⁸. Cette diversification, liée à une tendance à l'agrandissement de type incrémental (dont l'exemple le plus flagrant est la mosquée *Al Khalil*, de Molenbeek, sur lequel nous reviendrons plus loin), freine incontestablement, à ce stade du développement des mosquées bruxelloises, leur affirmation en tant qu'élément identifiable, en tant que *forme signifiante*, en termes tant typologique que morphologique¹⁹. De manière générale, l'organisation interne de la plupart des mosquées est marquée par la verticalité²⁰, une grande flexibilité d'usage et une tendance à la transformation permanente, par le biais de dispositifs réversibles. Ce dernier élément a amené un groupe d'étudiants à proposer, pour le décrire, le terme de *mosquée bricolée* (fig. 7). Cette notion, qui synthétise la propension à la production collective, incrémentaliste, des mosquées bruxelloises, servira de référent conceptuel à de nombreux projets d'étudiants.

LA MOSQUÉE COMME PROJET

21

Ces présentations se sont tenues au printemps 2012. Les architectes qui sont venus présenter leur travail sont Nicolas Gillain (projet de

À partir de la question initiale portant sur la visibilité et l'expression, la réflexion sur la mosquée comme projet s'est progressivement enrichie. Le travail de relevé, mais aussi des rencontres avec des architectes confrontés à ce type de commande²¹ ont permis de faire émerger une série de questions spécifiques.

mosquée à Ixelles), Pierre Blondel (projet de mosquée à Liège), Christophe Plas (projet de mosquée à Molenbeek), Joël Privot (projet de mosquée à Verviers).

22

L'ambition de contribuer à la mise en œuvre d'une architecture islamique « européenne », qui se fonde sur une analyse qui voit dans la capacité de l'islam de s'adapter aux « cultures locales » (et, donc, sur le caractère pluriel, contextuel, de l'architecture dite islamique; Welzbacher, 2008 : 20) une spécificité de cette religion, se retrouve dans l'ouvrage sur les mosquées de Flandre (Kanmaz, 2011) auquel Welzbacher a, par ailleurs, contribué. Tout recours à des éléments décoratifs orientalisants y est taxé de « romantique »...

23

Le travail sur les mosquées bruxelloises nous a fait découvrir combien ces projets, dont la médiatisation est souvent décuplée par les débats que leur construction suscite dans l'opinion, sont porteurs de sens pour les gestionnaires de mosquées bruxelloises; ils en connaissent l'existence, en discutent les qualités et découvrent aussi à travers eux la force de l'architecture comme médium de communication (et, donc, de financement)

24

La recherche vise ici explicitement l'intégration; dans le mémoire descriptif du projet joint à la demande de permis, les auteurs insistent sur la nécessité de « créer un lieu public ouvert à tous, soit la mosquée des Laekenoises et Laekenois et non uniquement des musulmans » et sur la notion d'« intégration architecturale » en opposition au « pastiche folklorique » (Privot, 2010 : 17).

1.

Le rôle de l'architecte

De manière générale, le rôle de l'architecte est extrêmement marginal dans la construction de la mosquée bruxelloise contemporaine telle que révélée par notre travail de relevé. La majorité des situations s'apparente à ce que l'on a appelé la *mosquée bricolée*, en autoconstruction ou assimilable. Cette constatation reflète une caractéristique du contexte belge et bruxellois, que l'on décrit en général sous le terme de « laissez-faire » (Bekaert; Strauven, 1971): elle est probablement liée à la complexité administrative de l'urbanisme bruxellois qui favorise l'apparition d'une figure d'architecte comme négociateur. Le rôle de l'architecte se pose donc déjà à ce stade, dans sa capacité à intégrer cette propension à l'autoconstruction et à user à son tour des biais interprétatifs potentiels des réglementations.

2.

Les modèles de référence

Cette question est liée à la première et à celle de la visibilité. Les quelques rares projets de mosquées *ex novo* relèvent essentiellement de deux typologies :

A.

la mosquée mimétique ou « intégrée »: la mosquée turque *Selimiye* de Saint-Josse, actuellement en construction, en est un très bel exemple, dans le droit fil de la tradition éclectique bruxelloise (fig. 8); ce type de mosquées peut intégrer des éléments d'ornementation orientalisants, voire, dans le cas très intéressant de la mosquée *Al Amal*, à Anderlecht, une hybridation entre mimétisme, pour une façade, et référence aux mosquées « classiques », avec cour et minaret*, pour l'autre (fig. 9, 9bis et 9ter);

B.

la mosquée « moderne »: la volonté est ici la recherche d'un langage contemporain pour l'islam européen – d'une *Euro Islam Architecture*, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Welzbacher²²; cette recherche représente une tentative de légitimation d'un islam intégré, un islam qui aurait droit à son architecture contemporaine, loin du « folklore » des formes de la tradition; de grands noms de l'architecture internationale y sont associés, dans le cadre de projets ambitieux²³, de Zaha Hadid (Strasbourg) à Gottfried et Paul Böhm (Cologne); on trouve deux exemples de cette approche à Bruxelles, non encore construits : la *mosquée de la rue de Tivoli* (projet de Joël Privot), qui relève de l'anonymat de l'architecture contemporaine²⁴ (fig. 10); la *mosquée africaine* à Molenbeek (projet de Christophe Plas), qui relève d'une architecture ordinaire, de type mimétique/intégré (fig. 11);



FIG. 8. LA «MOSQUÉE INTÉGRÉE»: L'EXEMPLE DE LA MOSQUÉE SELIMIYE, À SAINT-JOSSE. SOURCE: SEFIK BIRKIYE, VIZZION ARCHITECTS.



FIGS. 9. LA «MOSQUÉE HYBRIDE»: L'EXEMPLE DE AL AMAL, À ANDERLECHT (ARCHITECTE MILOUD BOUZAHZAH). SOURCE: DOCUMENTS D'ANALYSE TDA, 2011.



FIG. 9 BIS.



FIG. 9 TER.

Ces différents exemples révèlent la difficulté de concilier visibilité, recours à un langage architectural « connoté » et velléités de « modernité » (ou de *neutralité*)²⁵.

25

Oskar Verkaaik (2012), à partir d'un travail très fin sur un projet de mosquée à Almere, aux Pays-Bas, propose une triple nomenclature (il parle de mosquées « traditionnelle », « contemporaine » et « atemporelle ») et montre comment ces trois modalités rentrent en concurrence, sont *objet de négociation*, au sein même du processus de projet.

3.

Le financement

Cette question est épineuse, à plus d'un titre. Elle influe sur le projet tant en amont (les images de projet sont souvent utilisées pour la récolte des fonds nécessaires à la construction de la mosquée, comme outil de communication) qu'en aval (le financement, souvent intermittent, conjoncturel, imposant son rythme au chantier). Elle se traduit généralement par des contraintes supplémentaires pour l'architecte, que ce soit au niveau de la conception (on pense à l'influence de l'imaginaire saoudien ou qatari, la mosquée devant alors répondre à des « canons » imposés) que dans l'organisation du



FIG. 10. LA MOSQUÉE DE LA RUE DE TIVOLI: PROJET. © ARCHITECTE JOËL PRIVOT, 2012.



FIG. 11. LA MOSQUÉE AFRICAINE, À MOLENBEEK: PHOTOMONTAGE DE LA FAÇADE À RUE. © ARCHITECTE CHRISTOPHE PLAS, 2012.



FIG. 12. LA MOSQUÉE « EN PLATEAUX » (PHOTO INTÉRIEURE, MOSQUÉE *IBNOU MASSOUD* À FOREST). SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2012.



FIG. 13. FLEXIBILITÉ DES USAGES : SALLE DE PRIÈRE/SALLE DE CLASSE (MOSQUÉE À IXELLES, OCTOBRE 2011). SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2011.

chantier (phasage), ou, de manière plus modeste, par l'imposition du recours à tel ou tel corps de métier, ou fournisseur, en remerciement d'un don.

4. *La forme du culte*

La forme du culte est principalement déterminée par la position de la *qibla**; on trouve très peu d'exemples de salles de prière « formalisées ». On se conforme bien souvent à ce que l'on a, en recourant à des dispositifs permettant d'assurer le bon fonctionnement du culte (principalement, la séparation hommes/femmes), même dans les cas de mosquées nouvelles, où la spatialité se limite dans la plupart des cas à la superposition de plateaux²⁶ (fig. 12).

5. *La flexibilité des espaces*

Les mosquées bruxelloises se caractérisent par une nécessité de flexibilité des espaces, liée, d'une part, aux fonctions multiples (les exemples abondent de salles de classe devenant salles de prière; sachant que, traditionnellement, la salle de prière est par nature flexible dans ses usages), et, d'autre part, au besoin d'extension des salles de prière (pour le vendredi et les fêtes). La question de la flexibilité impose une réflexion sur le mobilier du culte (*minbar**, tapis de prière...) ou lié au culte (armoires à chaussures...) (fig. 13).

26

À cet égard, un élément de distinction entre mosquées chiïtes et sunnites est que les premières (beaucoup moins nombreuses à Bruxelles que les secondes) sont dotées d'un espace de communication visuelle entre les niveaux.

TROIS SITUATIONS DE PROJET

Le relevé des mosquées bruxelloises nous a permis de déceler trois situations sur lesquelles les étudiants ont été amenés à développer des réflexions projectuelles. Ces trois situations traduisent différentes facettes de la question de la visibilité de l'islam à Bruxelles. Il s'agit, dans les

trois cas, d'associations dont les membres sont d'origine maghrébine et dont le projet intègre des activités multiples, qui vont au-delà de la seule fonction religieuse pour assumer des fonctions sociales. Il s'agit de la *mosquée des jeunes*, à Saint-Gilles; de la mosquée *Al Khalil*, à Molenbeek; et de la mosquée *El Hikma*, installée dans les Bains de Forest. Cette dernière nous a intéressés car, au-delà de la charge poétique qui se dégageait de l'installation oblique d'un espace de prière dans l'ancienne piscine, il y avait dans le chef des gestionnaires de l'association *El Hikma* une véritable volonté de projet, avec l'intervention d'un architecte, en prise avec la complexité du réel. Un réel qui impose la négociation, le dialogue, la nuance. Le projet *El Hikma* s'est retrouvé au centre du travail de notre «deuxième saison».

1. *La « mosquée des jeunes », à Saint-Gilles*

La mosquée de la Ligue islamique, à Saint-Gilles, est surnommée *mosquée des jeunes*, car elle est portée par un groupe actif de jeunes musulmans, parfois en rupture avec leurs aînés (fig. 14). Les prêches y sont donnés en arabe et en français, ce qui contribue à son rayonnement au niveau de la région. Actuellement installée dans un bâtiment anonyme situé près de la gare du Midi, l'association vient d'acquérir un nouveau bâtiment à proximité, sur un axe viaire important. La future implantation est formée d'un bâtiment classique à rue, prolongé via un passage cocher par un bâtiment en intérieur d'îlot couvrant toute la parcelle (fig. 15). La parcelle est orientée parallèlement à la *qibla**, qui suit le mur mitoyen. La demande des commanditaires contenait un élément programmatique spécifique: le musée, visant à faciliter l'intégration de la mosquée à la ville. La fonction de cet espace didactique est d'«expliquer l'islam au citoyen», de «l'inviter à découvrir l'islam», de manière à dépasser, par une connaissance plus approfondie, les amalgames qui entachent la perception de cette religion par les non-musulmans (on retrouve ici certains éléments du discours un peu creux sur la transparence...). L'intérêt principal de la situation de projet repose ici sur une caractéristique propre de la parcelle, révélée par les projets des étudiants: elle dispose d'un accès potentiel par l'arrière, une voie privée desservant des barres de logements. Cette caractéristique permet de développer une réflexion assez riche sur le rapport à l'espace public, par le jeu qu'elle permet entre deux types d'espace public différents, l'un plus urbain, à l'avant, l'autre plus résidentiel, de nature presque périurbaine, à l'arrière.

2. *La « Grande mosquée » de Molenbeek (Al Khalil)²⁷*

Al Khalil constitue sans aucun doute la seconde «Grande mosquée» de Bruxelles, après celle, officielle et reconnue, du Cinquantenaire, située en bordure du quartier européen. Implantée au cœur de l'une des communes les plus «musulmanes» de Bruxelles, elle s'est constituée par acquisitions successives de bâtis contigus, dans un îlot industriel situé entre la place de la Duchesse de Brabant et la Gare de l'Ouest (fig. 16). La caractéristique essentielle de la mosquée dans son état actuel, au-delà du fait d'être composée

27

Voir l'analyse de cette mosquée par M. Oumzil, «*Al Khalil*, une mosquée en extension», dans ce même numéro.



FIG. 14. RENCONTRE ENTRE UN GROUPE D'ÉTUDIANTS ET LES GESTIONNAIRES DANS LES LOCAUX DE LA MOSQUÉE DITE « DES JEUNES ». SOURCE : PHOTOGRAPHIES TDA, OCTOBRE 2011.

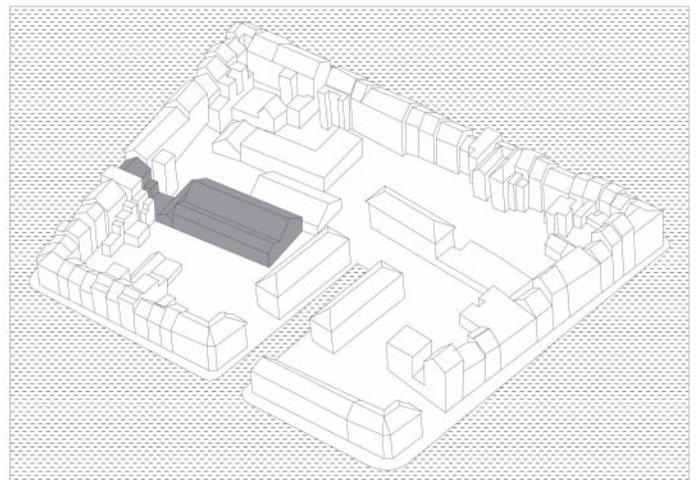


FIG. 15. MOSQUÉE DE LA LIGUE ISLAMIQUE, À SAINT-GILLES : AXONOMÉTRIE DU SITE DE PROJET. SOURCE : DOCUMENT TDA, 2012.

de bâtiments hétéroclites accueillant différentes fonctions (dont une école primaire), est d'être totalement invisible en termes d'expression architecturale tout en étant très présente dans le quartier. *Al Khalil* incarne la politique d'intégration menée depuis deux décennies par le bourgmestre socialiste de la Commune de Molenbeek, Philippe Moureaux – une politique partiellement critiquée, en raison de la présence de nombreux « commerces ethniques » dans le quartier entourant la mosquée et de l'usage de l'espace public par l'association *Al Khalil* lors des grands événements religieux, comme la fête du sacrifice ou le ramadan. Ses détracteurs invoquent les effets de « ghettoïsation » et de communautarisme qu'elle comporterait.

Réputée pour la qualité de ses activités, notamment scientifiques (organisation de cours et conférences), la mosquée *Al Khalil* a dans ses tiroirs plusieurs projets pour la construction d'une « vraie mosquée », l'un « marocanisant », l'autre « universalisant ». Ces projets sont principalement destinés à la récolte de fonds pour leur construction. La mosquée comme lieu de prière présente la particularité, comme toute grande mosquée, d'être à géométrie variable, en fonction du type de prière, de la prière quotidienne (généralement limitée aux hommes) à la prière du vendredi, en passant par les grandes prières liées aux événements du calendrier musulman. L'îlot dans lequel se déploient les activités de *Al Khalil* est orienté suivant la *qibla**, le bâti se caractérisant par une grande hétérogénéité. L'élément marquant est la présence, au cœur de l'îlot, de parcelles traversantes, l'une construite, l'autre non, offrant la possibilité de travailler sur une typologie à cour²⁸ et, par là même, de développer une réflexion sur la notion d'espace public comme territoire (et non comme espace de la neutralité²⁹; voir pl. 12 et 13 aux pages 60 et 61).

28

Voir note 14.

29

Voir D. Jamar, « Troubles de l'Espace Public: épaissir les lieux », dans ce même numéro.

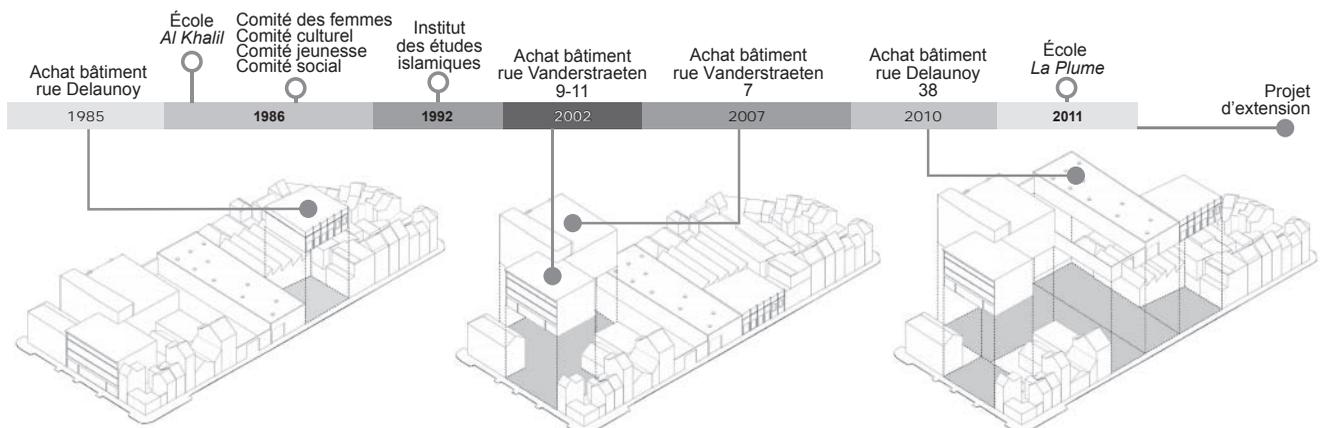


FIG. 16. LA « MOSQUÉE INCRÉMENTALE » : *AL KHALIL*, À MOLENBEEK. SOURCE : DOCUMENT TDA, 2012 © ÉLABORATION MOHAMED OUMZIL, ANGELICA PALUMBO ET ANDREA GRANDI.



FIG. 17. VUE INTÉRIEURE DE EL HIKMA. SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2012.

3. *Les Bains de Forest (El Hikma)*

La troisième situation de projet s'est révélée la plus intéressante tant par sa situation physique et typologique – un bâtiment patrimonial, les anciens Bains de Forest, désaffecté depuis de nombreuses années et ayant rempli diverses fonctions (discothèque, centre d'art) avant d'accueillir *El Hikma* –, que par l'implication des acteurs : une communauté jeune, détachée d'une autre mosquée préexistante, avec un vrai projet social (activités culturelles et sportives, scoutisme...) (fig. 17). Le bâtiment fait aujourd'hui l'objet d'un projet avec le bureau d'architecture K2A et présente une situation particulièrement riche d'articulation entre les différents acteurs³⁰.

30

Voir « *El Hikma*, une mosquée en projet » et « Entretien avec Stéphane Kervyn », dans ce même numéro.

SAISON 2 : AUTOUR DE *EL HIKMA*

Au terme de la première saison, nous avons ressenti le besoin d'approfondir la question du rapport de la mosquée à la forme urbaine. Dans les projets, nous n'étions en effet pas parvenus à soulever la question de la forme architecturale de la mosquée et de son expression dans leur lien à l'espace urbain, en raison des contraintes que les situations urbaines imposaient. Les projets se confrontaient à des typologies existantes, et les propositions s'en ressentaient. Ainsi, le travail de projet n'avait pu intégrer que marginalement les apports d'un voyage d'études consacré au relevé de mosquées « en terre d'Islam », dans la médina de Tétouan (fig. 18);

au-delà de la «nourriture» que ce travail avait offerte aux étudiants en termes de références et de composition, la richesse des rapports entre la typologie architecturale de la mosquée et la forme urbaine tétouanaise qu'il avait permis de mettre en lumière – et, donc, des rapports de l'édifice avec ce que l'on appelle commodément «l'espace public» – n'avait pu être exploitée dans les projets. Dans l'optique d'un approfondissement de la question de la signification de la forme architecturale de la mosquée dans le contexte bruxellois, nous avons décidé de mener plus loin cette réflexion sur le rapport à la forme urbaine.

Bruxelles a, comme toute ville, développé un tissu urbain qui présente des rapports spécifiques entre éléments singuliers et éléments réguliers, une *architecture de la ville* spécifique (Rossi, 1981: 104). Ces rapports sont le fruit d'une culture urbaine dont l'élément mosquée est, *a priori*, «étranger». Comment la ville, comme organisme en transformation, peut-elle accueillir cet élément nouveau, en assumant sa singularité, et sa présence comme élément structurant fondamental pour une partie importante de sa population? Quelle position et quelle forme donner à cet élément? Y a-t-il une place pour une affirmation de la mosquée, au même titre que d'autres édifices publics ou religieux établis, considérés comme «autochtones»?

La réponse à cette dernière question semble, dans le cas de Bruxelles, substantiellement négative. La mosquée y assume en général une position que l'on peut qualifier de repli ou «d'attente». Mais les différentes situations de projet témoignent également, on l'a dit, d'une «maturation» de la question, qui permet aujourd'hui d'assumer une réflexion prospective à cet égard.

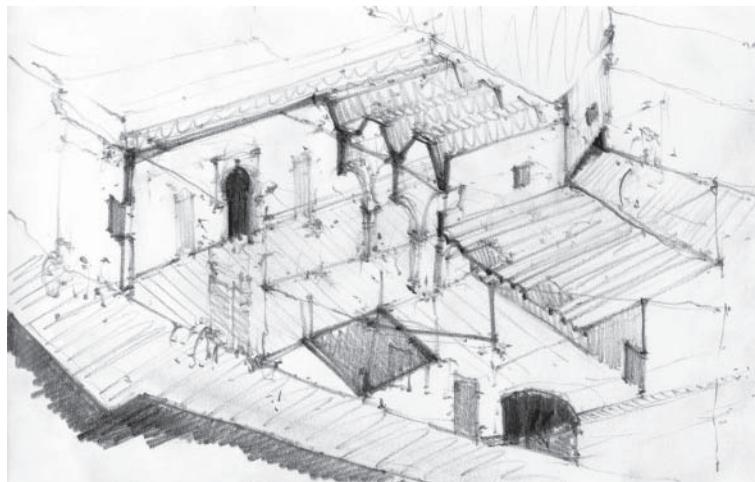


FIG. 18. RELEVÉ DE MOSQUÉE DANS LA MÉDINA DE TÉTOUAN (MOSQUÉE *EL MUSAIMIDI*, DESSIN JOSE MARIA LLORENTE) ; VOYAGE D'ÉTUDES RÉALISÉ AU PRINTEMPS 2012 EN COLLABORATION AVEC HAKIM CHERKAOUI ET UN GROUPE D'ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE TÉTOUAN. SOURCE : DOCUMENT TDA, 2012.



FIG. 19. EXEMPLE HISTORIQUE D'ÉGLISE TRANSFORMÉE EN MOSQUÉE À ISTANBUL.
PHOTOGRAPHIE PRISE LORS DU VOYAGE D'ÉTUDES DE L'ATELIER, PRINTEMPS 2013.
© VICTOR BRUNFAUT.

Il nous semblait, dès lors, intéressant de travailler cette dimension de manière plus spéculative, sans pour autant tourner le dos au réel. Pour ce faire, il était important de pouvoir appuyer notre travail sur une des situations de projet étudiées. Le choix de *El Hikma* s'imposait. Un choix justifié, au-delà de la richesse de la situation qu'elle offrait et de l'intérêt porté par cette association pour la question (un intérêt alimenté par la personnalité de l'imam, Sidi-Mohamed Kherroubi, qui est lui-même architecte de formation), par une congruence qu'il nous semblait fertile de saisir: le quartier Saint-Antoine, où est implanté *El Hikma*, se structure autour de la présence d'un édifice singulier, l'église Saint-Antoine de Padoue. Or une réflexion avait été lancée, dans le cadre du Contrat de quartier³¹, sur le futur de cette église, qui était en partie désaffectée pour le culte (*Contrat de quartier Saint-Antoine*, 2008: 125). Nous en avons fait l'occasion d'interroger l'hypothèse d'une réaffectation du lieu de culte catholique en mosquée (sur le modèle de nombreux précédents – fig. 19), ou en lieu biconfessionnel (fig. 20).

31

Le Contrat de quartier est un outil urbanistique de revitalisation des quartiers anciens créé en 1993 et destiné à déclencher des processus vertueux de rénovation urbaine des quartiers de la Région de Bruxelles Capitale; voir <http://www.quartiers.irisnet.be/>.

À partir de là, avec l'accord des gestionnaires de *El Hikma* et de leur architecte, nous avons entamé un travail spéculatif par le projet. Dans cette perspective, *El Hikma* apparaît clairement non plus comme un maître d'ouvrage fictif, dont on doit rencontrer les attentes (comme avaient pu l'être les gestionnaires de la mosquée de Saint-Gilles sur laquelle nous avons travaillé) que

comme un «réfèrent»: un «expert» avec lequel nous pourrions discuter des différentes questions que soulèverait notre travail.

Nous avons débuté celui-ci par une analyse typo-morphologique du quartier Saint-Antoine, qui visait à identifier les règles de composition du quartier et les éléments réguliers et singuliers qui le composent, à travers une lecture de type diachronique des stratifications.

Ce travail nous a permis de mettre en évidence les logiques formelles de composition du quartier, et principalement celles relatives à l'orientation du tissu tracé à la fin du XIX^e siècle par les services de l'inspecteur voyer Victor Besme (voir pl. 10 et 11 aux pages 58 et 59). Seuls deux éléments ne respectent pas cette règle d'orientation et se présentent comme morphologiquement singuliers :

A.

l'église Saint-Antoine, d'abord, qui vient interrompre la trame régulière des îlots et se positionner comme un monument isolé, situé perpendiculairement à la voie structurante du quartier (la rue de Mérode) par l'intermédiaire d'un parvis;



FIG. 20. UN EXEMPLE DE PROJET D'ÉDIFICE BICULTUEL, À FISKSAËTRA, EN SUÈDE : L'ÉGLISE, UN BÂTIMENT EXISTANT DATANT DES ANNÉES 1960, À GAUCHE, EST COMPLÉTÉE PAR UNE NOUVELLE MOSQUÉE ATTENANTE, LES DEUX ÉLÉMENTS ÉTANT RELIÉS PAR UNE ENTRÉE ET UN ESPACE COMMUNS (ARCHITECTES DRAKEN ARKITEKTUR AB, MAGNUS BARR ET JAKOB NOBEL) ; CE PROJET DE 2011, NON CONSTRUIT, A REPRÉSENTÉ UNE SOURCE IMPORTANTE D'INSPIRATION POUR LES ÉTUDIANTS ; VOIR WWW.FISKSAËTRAMOSKE.ORG. SOURCE : DRAKEN ARKITEKTUR AB.

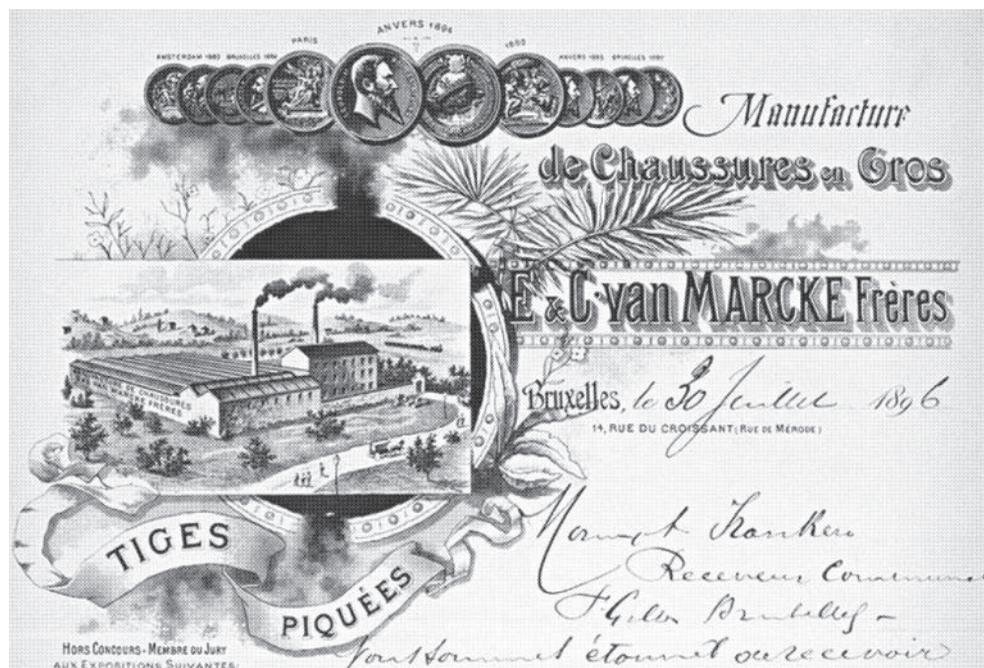


FIG. 21. ENTÊTE DE LETTRE DE LA MANUFACTURE VAN MARCKE, RUE DU CROISSANT (FIN XIX^e SIÈCLE). SOURCE: ARCHIVES COMMUNALES DE SAINT-GILLES/URB 248.

B.

moins apparente, mais tout aussi signifiante, on distingue la seule parcelle qui ait conservé, dans le nouveau tracé, l'orientation du parcellaire rural préexistant : située rue du Croissant, elle abrite les bâtiments de l'ancienne manufacture de chaussures Van Marcke Frères³², aujourd'hui réaffectés en entrepôts de location (fig. 21).

Les Bains de Forest, avec l'école à laquelle ils sont organiquement reliés, s'inscrivent, par contre, dans le tracé régulier du tissu résidentiel : seuls certains éléments de leur architecture (horizontalité de la composition, système d'accès avec perrons...) parviennent à « signifier » leur singularité.

Curieusement, ou par chance, les deux éléments singuliers, dont le tracé suit l'orientation de la rue de Mérode et du thalweg de la vallée de la Senne, sont comme cette dernière orientés suivant la *qibla**. Les entrepôts de la rue du Croissant s'imposaient donc pour venir compléter l'église Saint-Antoine comme sites de projet.

32

Voir l'inventaire des Monuments et Sites : http://www.irismonument.be/fr.Saint-Gilles.Rue_du_Croissant.html.

UNE SITUATION DE PROJET, DEUX SITES, AVEC LEURS QUESTIONS

Le travail de projet s'est donc centré, à partir des éléments programmatiques et des interrogations soulevées par la situation de *El Hikma* dans les Bains de Forest, sur deux sites qui ont servi, en « sortant » la question



FIG. 22. MOSQUÉE KARAOUIYINE DE FÈS, AU MAROC – IX^e SIÈCLE.
 SOURCE : PHOTO L. GOVIN, DANS AGABI, C. ; SANTUCCI, J.-C. 1997, « FÈS »,
 DANS ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE, VOL. 18, FIGUIG, ESCARGOTIÈRE - AIX-EN-
 PROVENCE, EDISUD, P. 2766-2777.

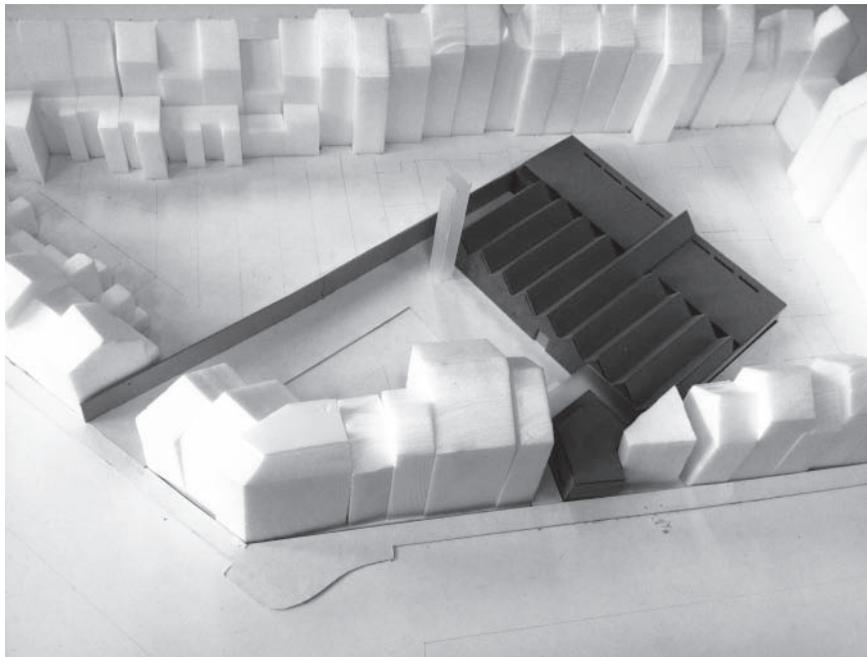


FIG. 22 BIS. PROJET RUE DU CROISSANT : LE PROJET EST ENVISAGÉ À PARTIR DES FORCES DE LA SITUATION EXISTANTE, EN S'APPUYANT SUR L'ANALOGIE ENTRE LA STRUCTURE INDUSTRIELLE EN SHEDS ET LA COUVERTURE À BÂTIÈRES PARALLÈLES DES MOSQUÉES MAROCAINES ; LE PROJET SE LIMITE À UN TRAVAIL MINUTIEUX DE RÉAFFECTATION, PAR LE DÉGAGEMENT D'UNE COUR QUI PERMET D'ACCUEILLIR UN MINARET*, RÉINTERPRÉTANT L'ANALOGIE ENTRE L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE BRUXELLOISE EN INTÉRIEUR D'ÎLOT ET L'ARCHITECTURE DE L'ÉLÉMENT SINGULIER « MOSQUÉE » PROPRE À LA TRADITION MÉDINALE MAGHRÉBINE ; VOIR AUSSI PLANCHE 16, PAGE 64. SOURCE : IMAGES TDA. © PROJET LIDIA MASSARO, THIERRY PLATEAU, MATTIA SANTESE, DÉCEMBRE 2012.

de la situation contextuelle qui la détermine en partie, à mettre au jour certaines questions latentes³³. Ces questions ont principalement trait au rapport de la mosquée à l'espace public.

1. *Le site de la rue du Croissant*

La parcelle carrée, oblique, se situe au cœur de l'îlot, accessible par un passage cocher depuis la rue du Croissant. Elle est aujourd'hui totalement bâtie par un système d'entrepôts à couverture en sheds. Cette occupation, désaxée par rapport au tissu qui l'entoure, rappelle les grandes mosquées hypostyles à cour des villes du Maghreb (fig. 22 et 22 bis). Cette situation spécifique permet de répondre à la question de la mosquée comme *élément singulier* de manière à la fois évidente, car presque analogue à certaines situations de mosquées canoniques, mais aussi assez juste, au regard de la spécificité du processus d'implantation de mosquées dans le tissu urbain bruxellois; en d'autres termes, elle permet d'affirmer la mosquée comme *élément singulier*, en lui assurant une certaine visibilité, tout en répondant à ce qui constitue une caractéristique propre aux mosquées bruxelloises, à savoir leur «retenue». La situation offre en particulier la possibilité de travailler l'idée de la cour, déjà présente dans le cas de *Al Khalil*, avec le désaxement qui, par lui seul, permet de signifier la fonction spécifique.

La cour permet, en vertu du caractère plurifonctionnel de la mosquée considérée comme *condensateur social* (caractère qui se vérifie particulièrement dans le cas de *El Hikma* dans sa relation avec le quartier Saint-Antoine), d'enrichir la typologie des espaces publics du quartier (voir pl. 16, page 64; pl. 16, page 128).

2. *Le site du parvis et de l'église Saint-Antoine de Padoue*

L'église, construite en plusieurs phases, occupe une position centrale dans le quartier. Le parvis, qui s'offre comme espace de respiration sur la très animée rue de Mérode, complétant le dispositif de monumentalisation de l'église, constitue le cœur du quartier. Il concentre une série d'activités, dont le marché hebdomadaire, quelques commerces et la maison de quartier; il est actuellement l'objet d'un projet de réaménagement dans le cadre du Contrat de quartier financé par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'église elle-même, de style néogothique, fruit d'un projet initial, daté de 1906, de l'architecte bruxellois Paul Saintenoy (1862-1952), présente une structure complexe d'un grand intérêt, notamment dans le traitement différencié des façades avant (complétées dans les années 1940 par l'adjonction d'un volume de moindre gabarit faisant office de narthex – fig. 23) et arrière (deux annexes à pignon venant flanquer le corps central de l'édifice, formant un faux transept). L'intérêt de la situation provient de la perturbation que l'édifice introduit dans l'ordre urbain général.



FIG. 23. L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE, DESSIN DE LA NOUVELLE FAÇADE/NARTHEX, 1942, ARCHITECTE DE BOUVER, PHOTO DE CARTE POSTALE (CA. 1950). SOURCE : ARCHIVES DE LA COMMUNE DE FOREST.

L'église est aujourd'hui l'objet d'une réflexion sur une possible réaffectation. Elle est en effet sous-occupée (le culte se concentre dans le seul narthex, pour des raisons économiques de rationalisation, la priorité de la paroisse étant concentrée sur l'église de Saint-Gilles), ce qui accentue la dégradation de l'édifice. L'hypothèse d'une réaffectation partielle pour accueillir le culte musulman est envisageable, soit sous forme provisoire, sur le modèle de certaines expériences françaises, soit plus structurellement, par un travail sur l'idée d'un espace biconfessionnel.

Le travail de projet, qui impliquait un dialogue avec des acteurs différents, s'est nourri de moments d'échange particulièrement fructueux (fig. 24). Le programme s'est aussi enrichi d'un événement inattendu : l'irruption d'un nouvel acteur, la Communauté catholique brésilienne de *Jesus trabalhador* qui, se trouvant à l'étroit dans son église saint-gilloise, s'est vu offrir la possibilité de s'établir à Saint-Antoine. Cet événement, intervenu tardivement dans le processus de projet, permettait de confirmer l'hypothèse du partage, à tout le moins en termes de volonté affirmée de dialogue. L'arrivée de cet acteur introduisait, en outre, une symétrie intéressante avec *El Hikma*, par le nombre de fidèles, d'une part, mais aussi dans les activités extrapastorales proposées (scoutisme, intégration par le sport...).

Les propositions des étudiants ont suivi deux voies principales (voir pl. 12 à 15, pages 60 à 63) :

A.

une première voie était celle d'un travail sur la structure de l'église, en travaillant sur la complémentarité entre les deux cultes en termes de



FIG. 24. DISCUSSION COLLECTIVE DANS LES LOCAUX DE EL HIKMA AUTOUR DES PROJETS ÉTUDIANTS, EN PRÉSENCE DE LIMAM ET D'INVITÉS INTÉRESSÉS PAR LA QUESTION, DONT DAVID JAMAR, BENEDIKTE ZITOUNI ET MGR KOCKEROLS, ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE MALINES-BRUXELLES, MAI 2013. SOURCE: PHOTOGRAPHIE TDA, 2013.

temporalité (fig. 25); les propositions répondant à cette typologie ont travaillé la gestion du partage de l'espace de culte par le mobilier (la question des éléments du rituel, et notamment des éléments figuratifs présents dans l'église, incompatibles avec les préceptes de l'islam, était centrale). Cette première voie profitait également d'un espace de caves, aujourd'hui inexploité et peu connu, potentiellement très riche;

B.

l'autre voie envisageait un travail sur la forme urbaine et sur la présence de la mosquée comme élément singulier reconnaissable redéfinissant les rapports à l'espace public. Cette voie s'est traduite dans la plupart des projets par l'intégration de l'église dans un nouvel îlot recomposé où la mosquée vient jouxter l'église, formant un organisme hybride; un seul projet a proposé la construction d'un véritable *élément singulier* faisant le pendant de l'église, une composition en miroir autour d'un socle, espace public partagé entre les deux cultes.

CONCLUSION

Nous avons tenté, dans cet article, de revenir sur un parcours pédagogique centré sur une thématique de projet spécifique, celle de la mosquée. On y a montré l'intérêt d'une pratique du projet d'architecture qui intègre le recours à la description entendu comme moment de projet. Dans le cas concret de la mosquée bruxelloise, ce recours à la description a permis de contribuer à une connaissance plus fine, plus articulée, de l'objet d'étude, tout en asseyant, chez les étudiants, une conscience de l'architecture

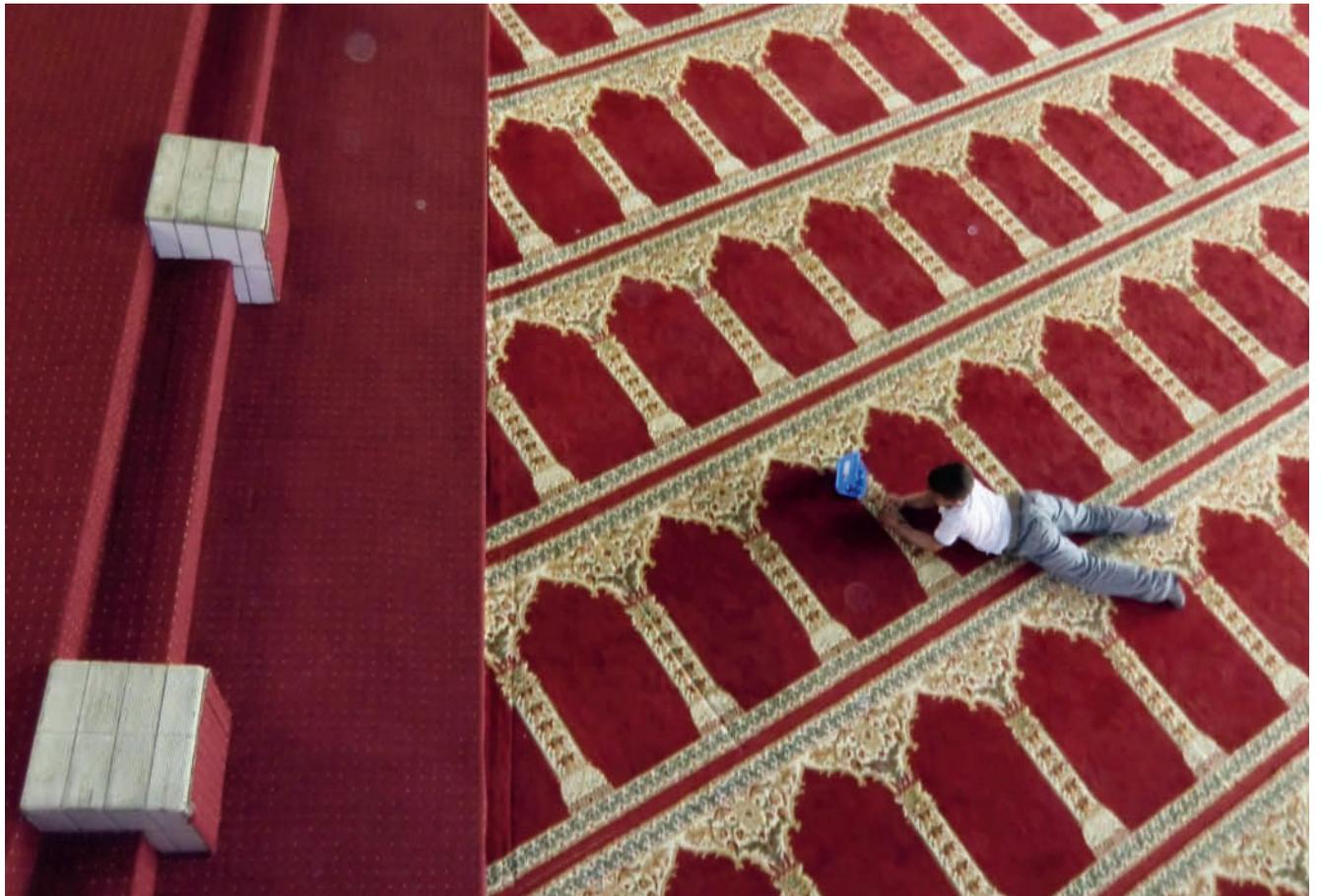
comme pratique collective. Une pratique «culturellement chargée», et qui ne se limite pas aux seuls architectes. Les situations de projet, autour desquelles s'articule notre propos, témoignent de la complexité du phénomène de la «mosquée bruxelloise». Les questions que ces situations soulèvent, et les tentatives de formalisation qui les accompagnent dans les projets étudiants, montrent aussi la difficulté, lorsque l'on se plonge de la sorte dans un objet/projet d'architecture considéré comme coproduction collective, de dépasser les contingences qui «produisent» cette «architecture sans architectes» (Rudofsky, 1965) et la fascination qu'elle peut susciter. Ce *retour sur une expérience pédagogique* montre le potentiel de la pratique du projet d'architecture comme outil de recherche; les différents articles qui complètent le présent dossier témoignent des pistes qu'une telle pratique permet d'ouvrir.

BIBLIOGRAPHIE

- Contrat de quartier Saint-Antoine : programme de base (2008), Commune de Forest.
- ALALUF, M. (sous la dir. de) 1993. *Les immigrés dans la ville: trajectoires migratoires et espaces résidentiels*, Programme de recherche en sciences sociales, Étude de l'immigration, Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie.
- ALLIEVI, S. (sous la dir. de) 2009. *Conflicts over Mosques in Europe: Policy Issues and Trends*, Network of European Foundations, Londres, Alliance Publishing Trust.
- BEKAERT, G.; STRAUVEN, F. 1971. *La Construction en Belgique. 1945-1970*, Bruxelles, Confédération nationale de la Construction/Ministère des Travaux publics.
- BORIE, A.; MICHELONI, P.; PINON, P.; (1978) 2006. *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Marseille, Parenthèses.
- BRAUDEL, F. 1958. « Histoire et sciences sociales: la longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, n° 14, p. 725-753 (republ. dans Id. (1969) 1994. *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion).
- CESARI, J.; BARGACH, S.; MOORE, D. 2002. « L'islamisation de l'espace public français. Vers la fin du conflit? », *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, n° 33, p. 23-42.
- DASSETTO, F. 1997. « Islam en Belgique et en Europe: facettes et questions », dans Id. (sous la dir. de), *Facettes de l'islam belge*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- DASSETTO, F. 1996. *La Construction de l'islam européen. Approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan.
- DASSETTO, F. 1990. « Visibilisation de l'islam dans l'espace public », dans A. Bastenier; F. Dassetto (sous la dir. de), *Immigrations et nouveaux pluralismes: une confrontation de sociétés*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Université.
- DEMATTEIS, G. 1995. *Progetto implicito. Il contributo della geografia umana alle scienze del territorio*, Milan, Franco Angeli.
- DESPRET, V.; PORCHER, J. 2007. *Être bête*, Arles, Actes Sud.
- FUSARO, F. 1984. *La città islamica*, Rome-Bari, Laterza.
- KANMAZ, M. et al., 2011. *Nieuwe moskeeën in Vlaanderen. Tussen heimwee en werkelijkheid*, Bruxelles, MANA asbl/VAI.
- KAUFMANN, E. (1952) 1978. *Trois architectes révolutionnaires: Boullée, Ledoux, Lequeu*, Paris, Éditions de la SADG.
- KOPP, A. 1967. *Ville et Révolution. Architecture et urbanisme soviétiques des années vingt*, Paris, Anthropos.
- METCALF, B. (sous la dir. de) 1996. *Making Muslim Space in North America and Europe*, Berkeley, University of California Press.
- PRIVOT, J. 2010. *Une mosquée de quartier pour l'îlot Tivoli à Laeken. Document explicatif du projet*, note jointe à la demande de permis d'urbanisme, non publiée.
- REA, A. 1999. *Immigration. État et citoyenneté: la formation de la politique d'intégration des immigrés de la Belgique*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques.
- ROSSI, A. (1966) 1981. *L'architecture de la ville*. Paris, L'Équerre.
- RUDOFKY, B. 1965. *Architecture without Architects. A Short Introduction to Non-Pedigreed Architecture*, catalogue de l'exposition, New York, Museum of Modern Art.
- SCOTT BROWN, D.; VENTURI, R.; IZENOUR, S. 1972. *Learning from Las Vegas*, Cambridge Mass., MIT Press.
- TORREKENS, C. 2005. « Le pluralisme religieux en Belgique », *Diversité canadienne*, vol. 4, n° 3, p. 56-58.
- TORREKENS, C. 2007. « Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles », *Brussels Studies*, n° 4, www.brusselsstudies.be.
- TORREKENS, C. 2008. *La visibilité de l'islam au sein de l'espace public bruxellois: transaction, reconnaissance et identité*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.
- TORREKENS, C. 2009. *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.
- TORREKENS, C. 2011. *La visibilité de l'islam dans l'espace public bruxellois*. Consultable: http://www.ligue-enseignement.be/default.asp?V_DOC_ID=2782 [disponible le 17 octobre 2011].
- VELLA, G. 2011. « Compte-rendu d'une expérience persistante: les abattoirs d'Anderlecht », *Bruxelles en mouvement*, n° 250, p. 22-26.

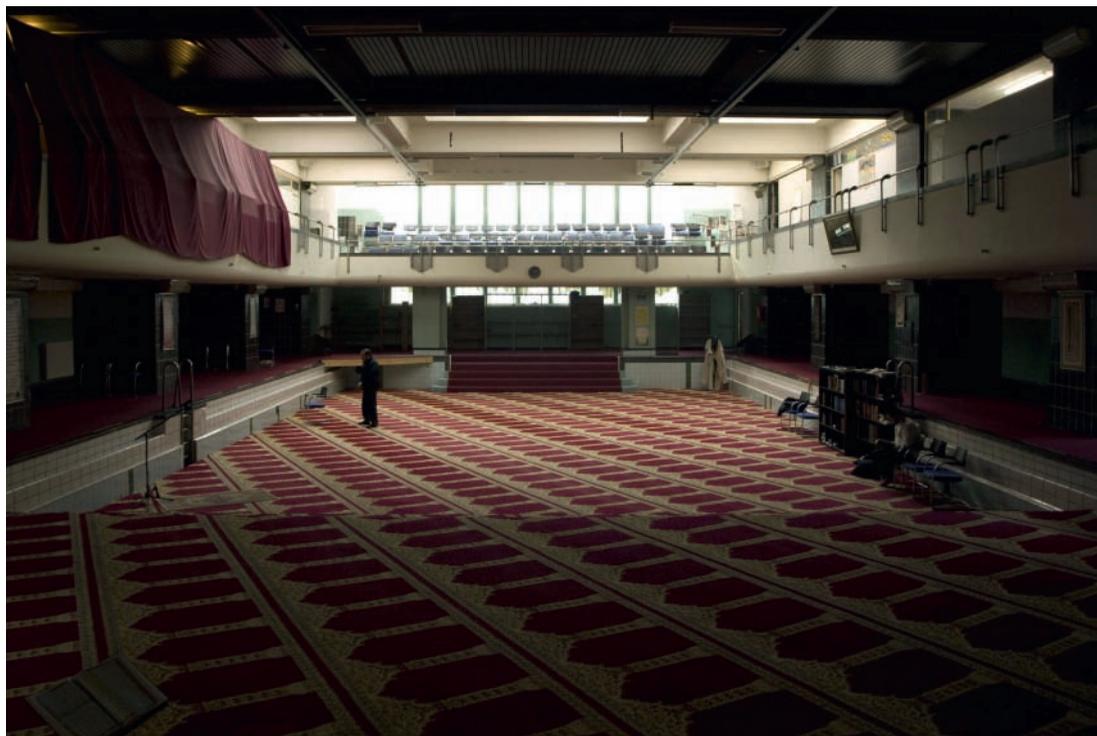
VERKAAIK, O. 2012. «Designing the “anti-mosque”: identity, religion and affect in contemporary European mosque design», *Social Anthropology/Anthropologie sociale*, vol. 20, n° 2, p. 161-176.

WELZBACHER, C. 2008. *Euro Islam Architecture. New Mosques in the West*. Amsterdam, SUN Publishers.

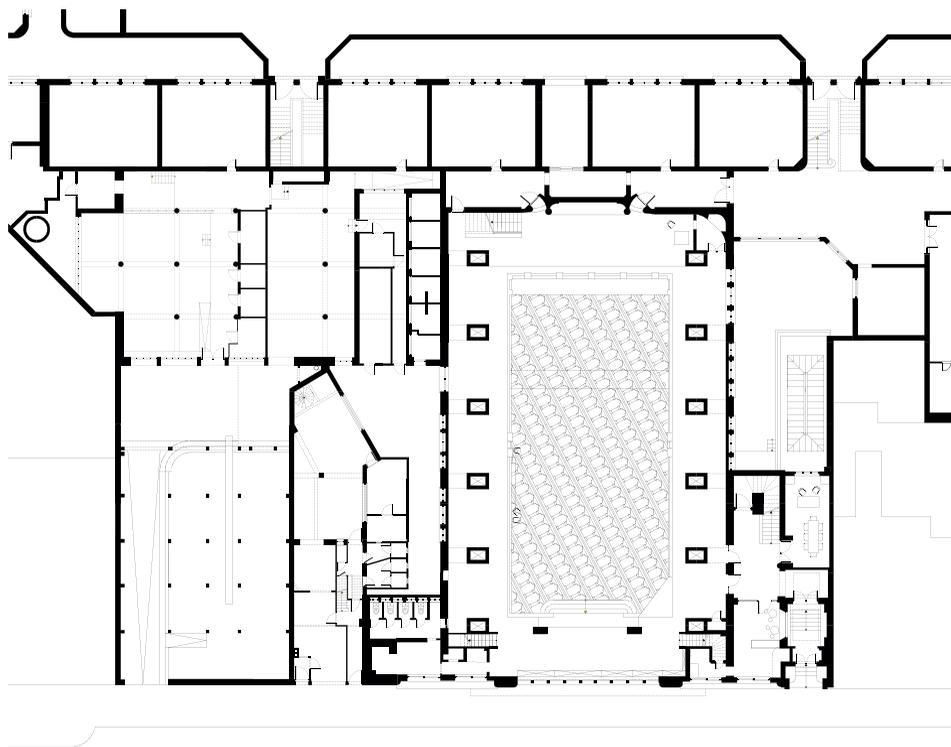




A. LA VERRIÈRE. SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2012.



B. L'ANCIEN BASSIN, VU DU FOND DE LA SALLE : ON REMARQUERA LES RIDEAUX QUI, EN MEZZANINE, PERMETTENT LE PASSAGE DES FEMMES VERS LES SALLES DE COURS ET LA SALLE DE PRIÈRE QUI LEUR EST RÉSERVÉE (RIDEAUX, DEPUIS, REMPLACÉS PAR DES ÉLÉMENTS DE CLAUSTRAS EN BOIS QUE L'ON VOIT SUR LA PHOTO DE LA VERRIÈRE, PLUS RÉCENTE). SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2011.



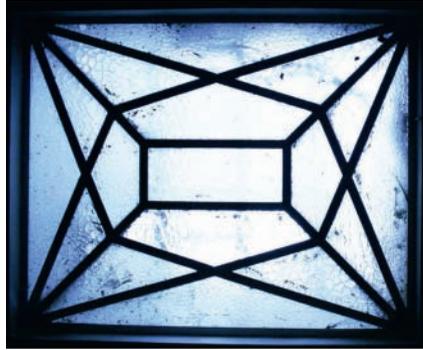
PLAN DE LA SITUATION EXISTANT EN 2011



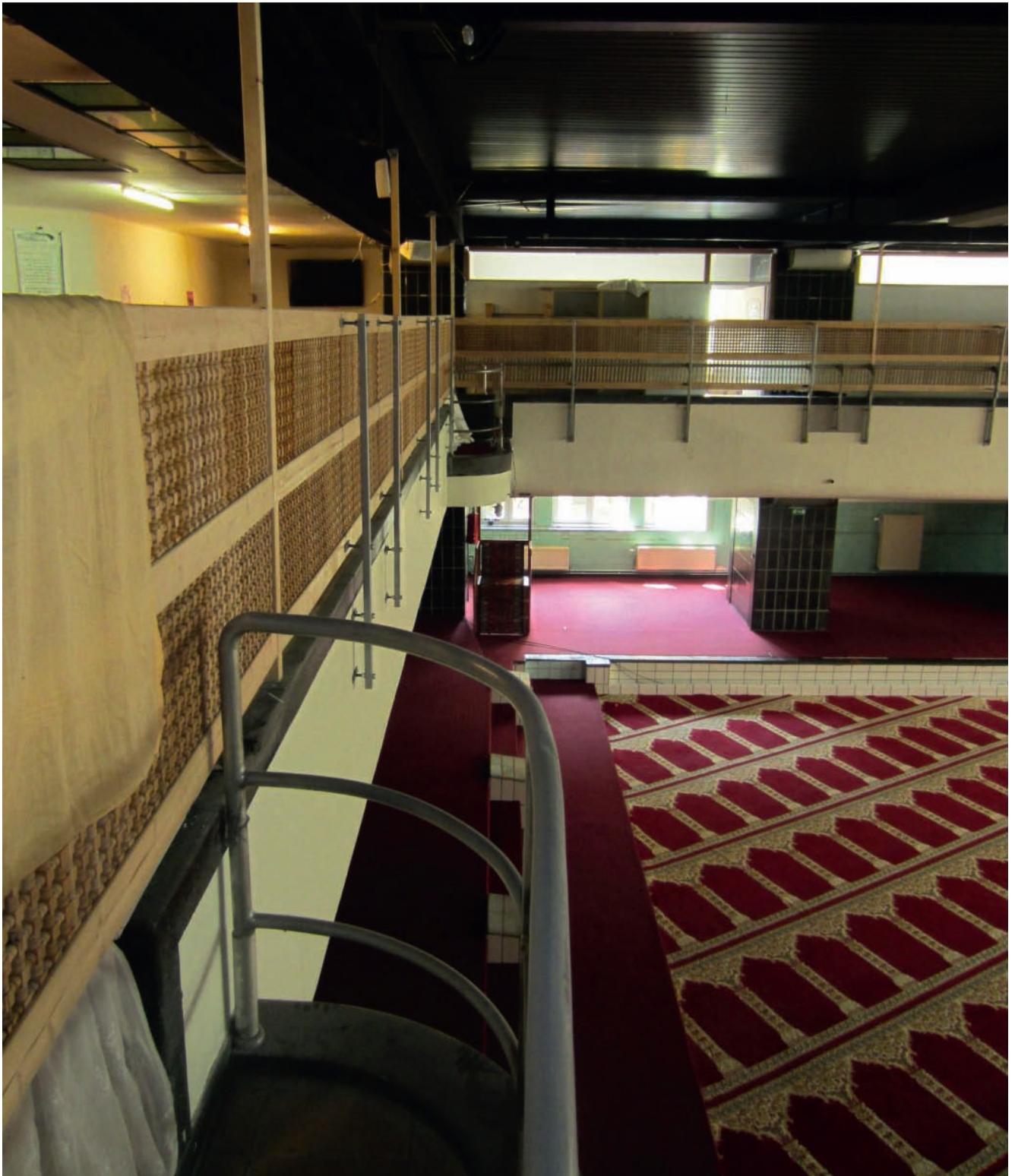
ELEVATION RUE DE BERTHELOT _ 1/100



VUE EN ÉLEVATION ET MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE DES FAÇADES RUE BERTHELOT ; ON REMARQUERA AU CENTRE DE L'ENSEMBLE L'ÉLÉMENT INCONGRU CONSTITUÉ PAR LA MAISON DES FEMMES.



PL. 4. LES BAINS DE FOREST/EL HIKMA, ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : LA FAÇADE D'ENTRÉE, DÉTAILS DE LA CAGE D'ESCALIER PRINCIPALE ET DE LA VERRIÈRE DU HALL D'ENTRÉE (PROJET ORIGINAL DE L'ARCHITECTE CH. RIFFLART, 1930). SOURCE : PHOTOGRAPHIES TDA, 2011 ET 2012.



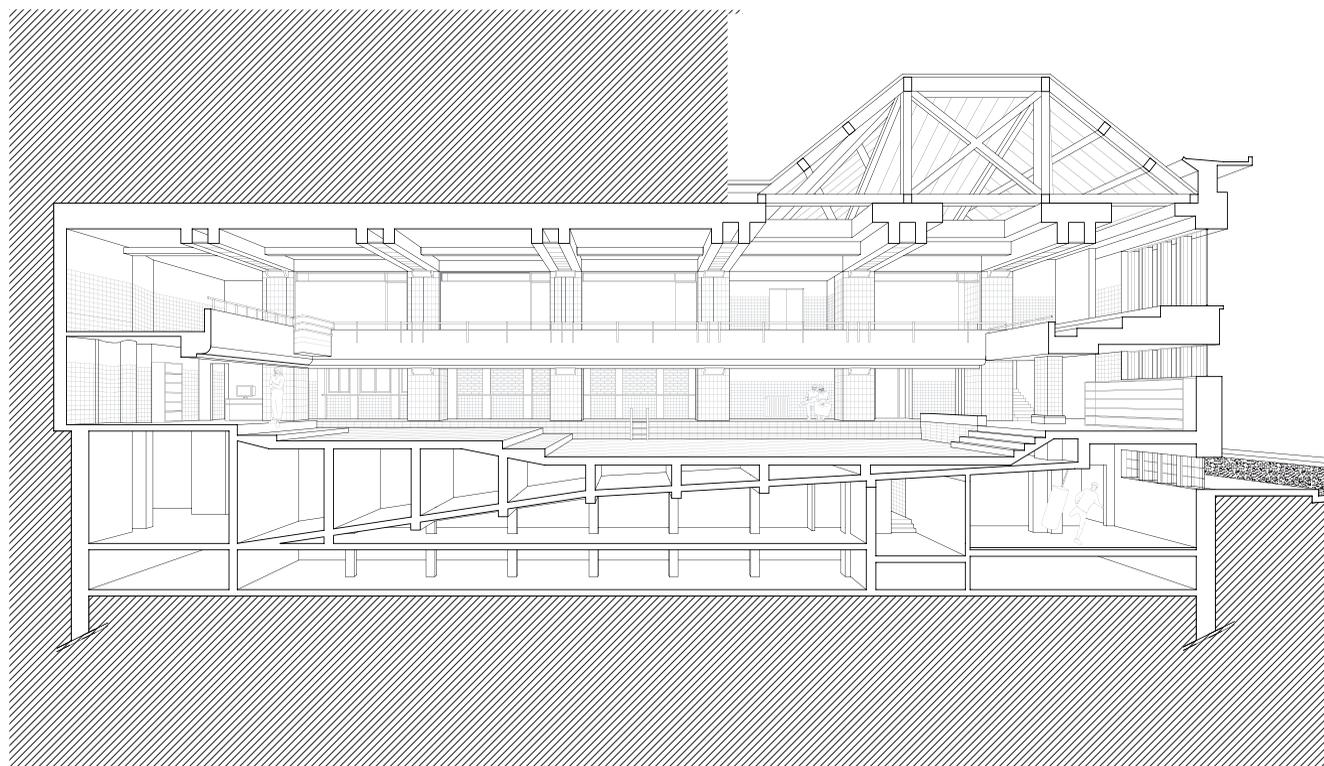
PL. 5. LES BAINS DE FOREST/EL HIKMA, ADAPTATION DE L'ANCIEN BASSIN EN SALLE DE PRIÈRE : VUE PLONGEANTE SUR LA SALLE DE PRIÈRE DES HOMMES, METTANT EN ÉVIDENCE LES CLAUSTRAS DE BOIS DONT A ÉTÉ DOTÉE LA MEZZANINE POUR PRÉSERVER L'INTIMITÉ DES FEMMES. SOURCE : PHOTOGRAPHIE TDA, 2012.



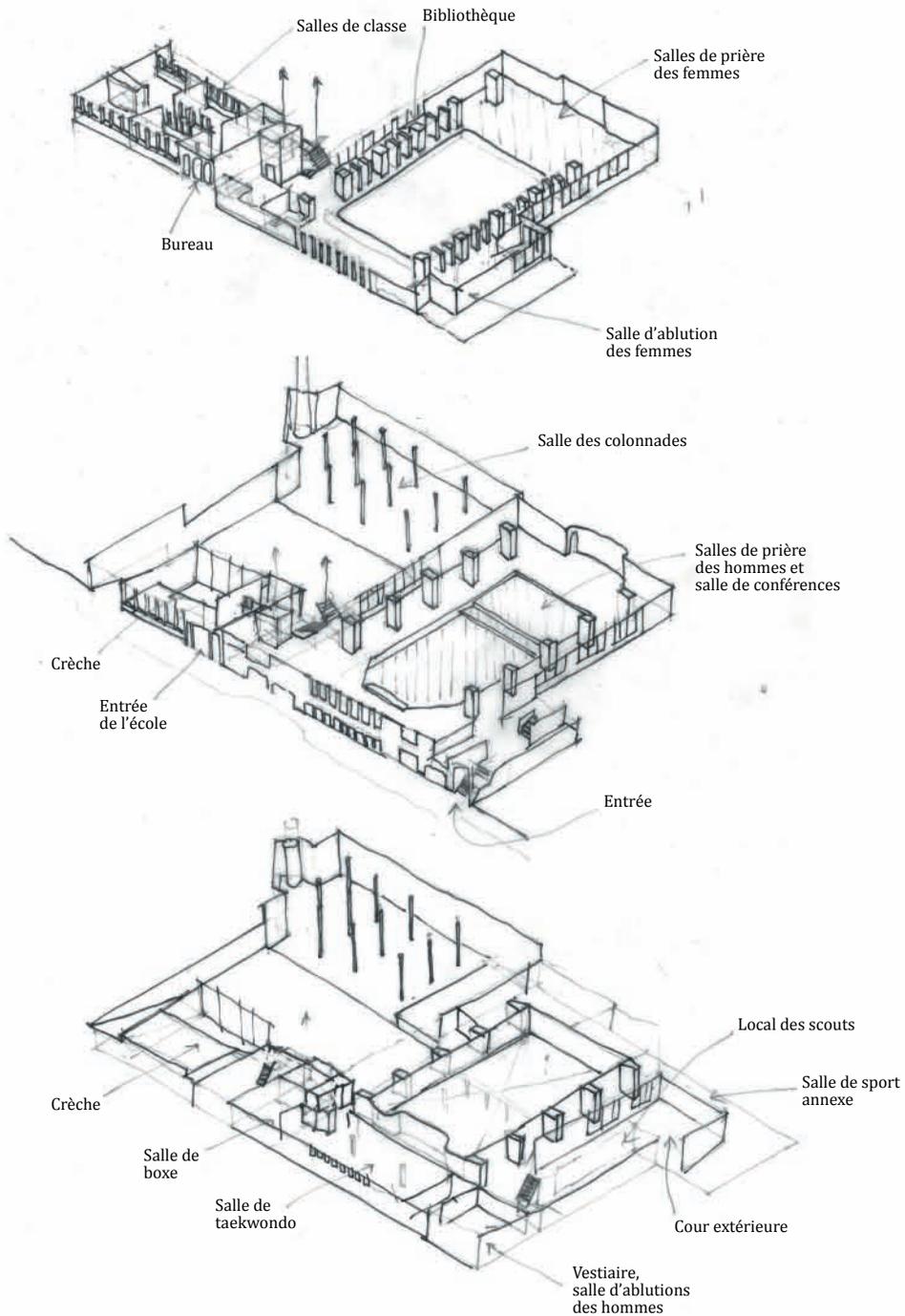
A. LA SALLE DE BOXE, INSTALLÉE AU SOUS-SOL À RUE



B. LE LOCAL TECHNIQUE, UNE SALLE HYPOSTYLE SITUÉE SOUS LE RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE ATTENANTE AUX BAINS.

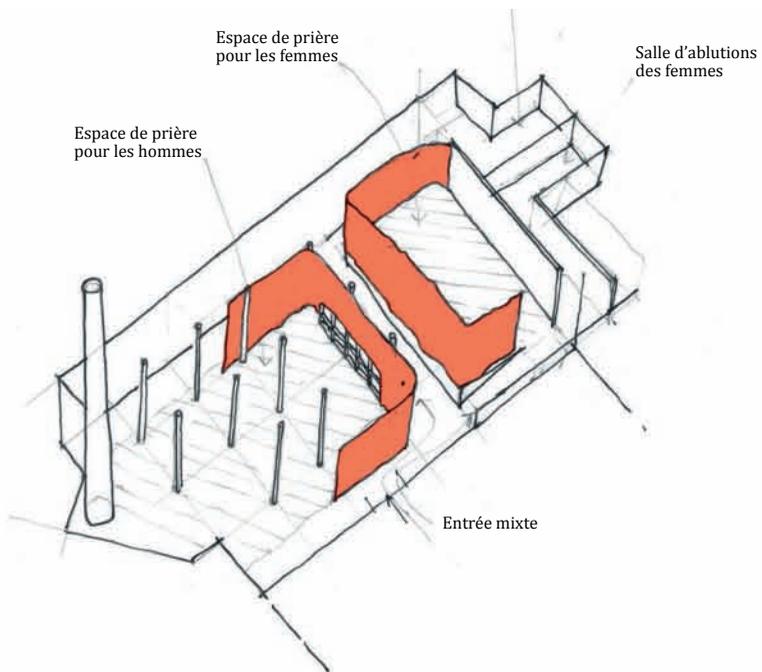


PL. 7. LES BAINS DE FOREST/EL HIKMA, COUPE PERSPECTIVE : ON DISTINGUE EN HACHURÉ LE VOLUME DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE L'ÉCOLE SURPLOMBANT EN PARTIE L'ESPACE DE L'ANCIEN BASSIN ; ON RECONNAÎT AUSSI LES ESPACES DE SALLES DE SPORT EN SOUS-SOL, ET LES ESPACES PERDUS DE LA SUBSTRUCTURE DU BASSIN. SOURCE : TDA, 2011. © ÉLABORATION ALEXIS TRONCHET, CARLO FRASSINELLI ET BENJAMIN MALINGE.

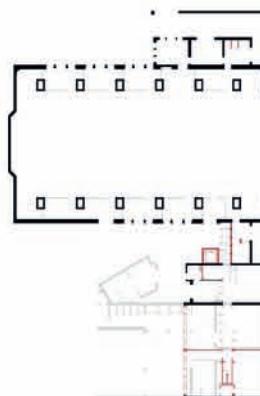
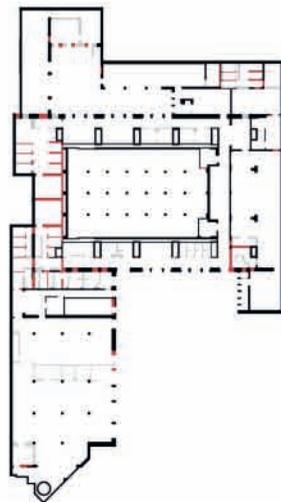
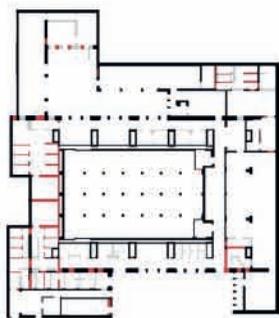


PL. 8 ET 9. LES BAINS DE FOREST/EL HIKMA : PROJET D'ÉTUDIANTS

LE PROJET ENVISAGE UN TRAVAIL PAR PHASES, PERMETTANT L'ADAPTATION PROGRESSIVE DES ESPACES DES BAINS EN VÉRITABLE MOSQUÉE PAR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE (NOUVEAU BÂTI À RUE) ET LA CONFIRMATION D'UN ESPACE DE COUR. LE TRAVAIL PAR PHASES EXPLOITE LES CARACTÉRISTIQUES SPATIALES DE L'EXISTANT, EN PROPOSANT NOTAMMENT L'INSTALLATION TEMPORAIRE DE LA SALLE DE PRIÈRE DANS LE LOCAL TECHNIQUE HYPOSTYLE (« SALLE COLONNADÉ ») PAR DES INTERVENTIONS RÉVERSIBLES (RIDEAUX, MOBILIER) RENVOYANT À LA FIGURE/ENSEMBLE DE DISPOSITIFS DE LA « MOSQUÉE BRICOLÉE ». SOURCE : TDA, JUIN 2012. © PROJET SARA TASSI, PACÔME SOISSONS, LISE CUYKENS-BRAARUP, SARAH SOUKRI ET ANGELICA PALUMBO.



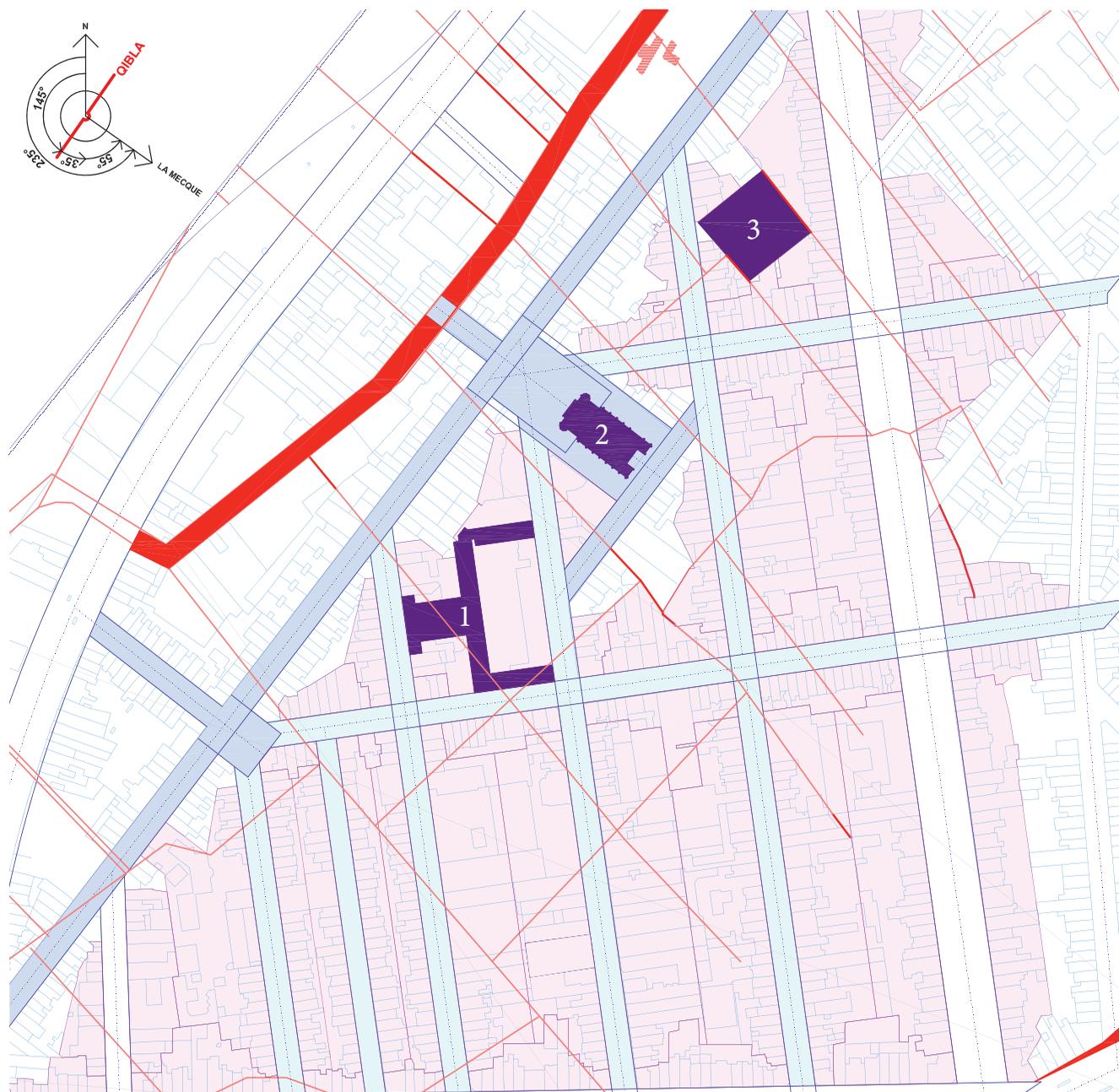
PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT :



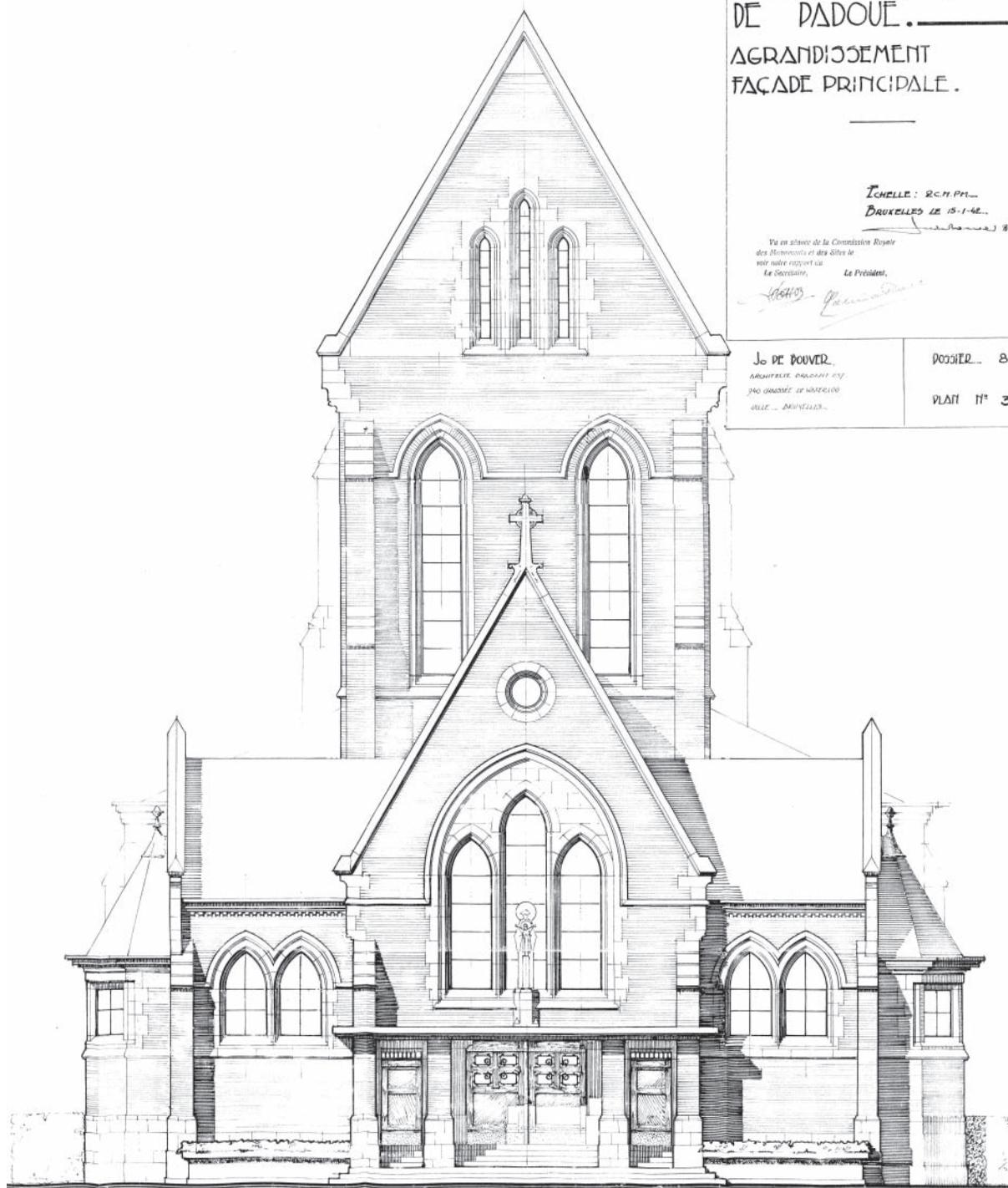
En noir, les parties conservées.
En gris, les parties démolies.
En rouge, les parties ajoutées.



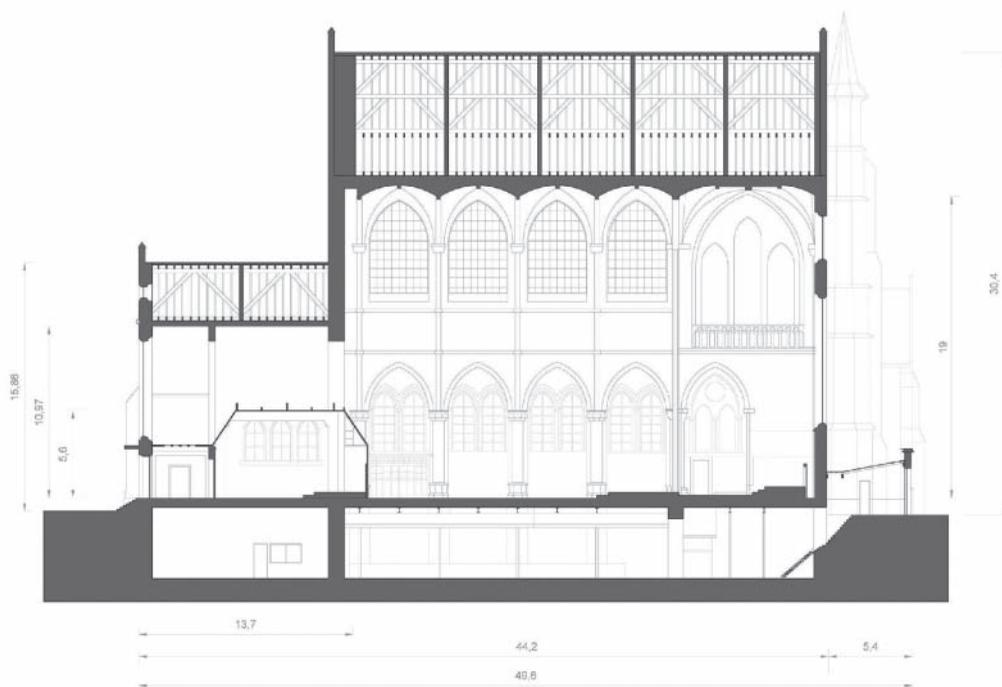
PL. 10. LE QUARTIER SAINT-ANTOINE, À FOREST : VUE À VOL D'OISEAU ; EN COULEUR, ON DISTINGUE LE COMPLEXE DES BAINS DE FOREST, À GAUCHE, AVEC LA COUR DE L'ÉCOLE QU'ILS JOUXTENT, ET L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE AVEC SON PARVIS DONNANT SUR LA RUE DE MÉRODE ; DANS L'ANGLE SUPÉRIEUR DROIT DE L'IMAGE, L'ANCIENNE MANUFACTURE DE CHAUSSURES VAN MARCKE, RUE DU CROISSANT. SOURCE : VUE AÉRIENNE MICROSOFT® BING™ MAPS REPRODUITE AVEC LA PERMISSION DE MICROSOFT CORPORATION, 2011.



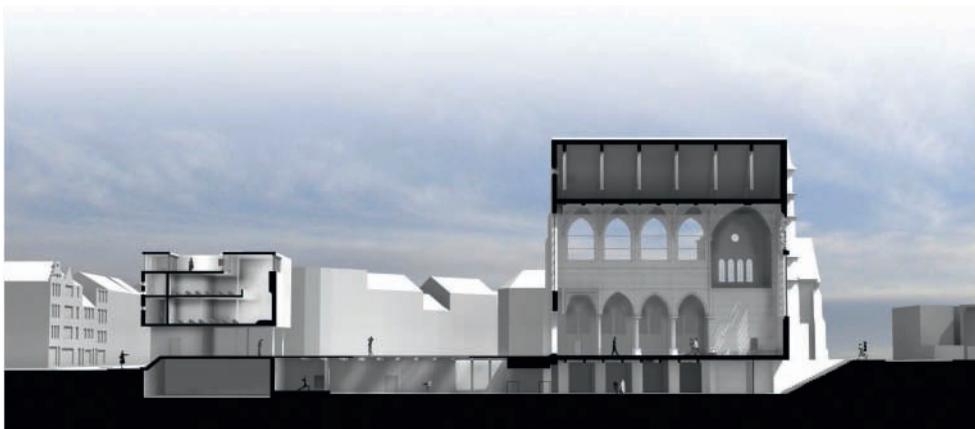
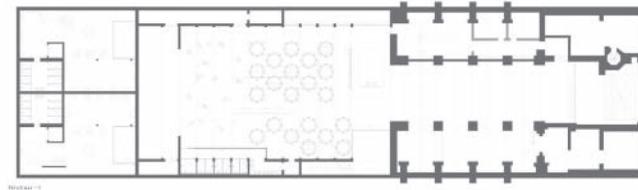
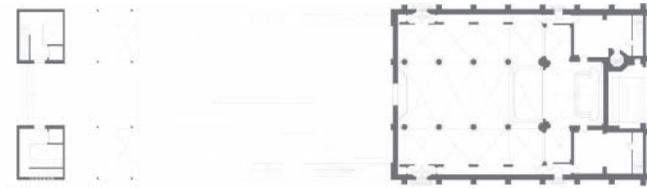
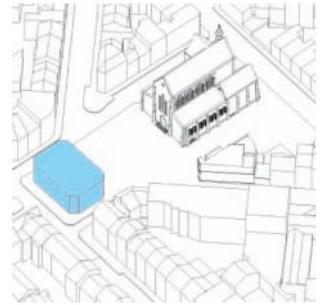
PL. 11. LE QUARTIER SAINT-ANTOINE, À FOREST : PLAN DE STRATIFICATION
 LE PLAN SUPERPOSE LE TISSU URBAIN ACTUEL (EN MAGENTA ET VIOLET) AU MAILLAGE PARCELLAIRE RURAL PRÉEXISTANT (EN ORANGE) ; EN BLEU CLAIR,
 LE TRACÉ DE VICTOR BESME. 1 : L'ENSEMBLE COMPOSÉ DES BAINS DE FOREST ET DE L'ÉCOLE, AVEC SA GRANDE COUR ; 2 : L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUÉ ;
 3 : L'ANCIENNE MANUFACTURE DE CHAUSSURES VAN MARCKE. SOURCE : DOCUMENT BERTRAND TERLINDEN, TDA, 2013.



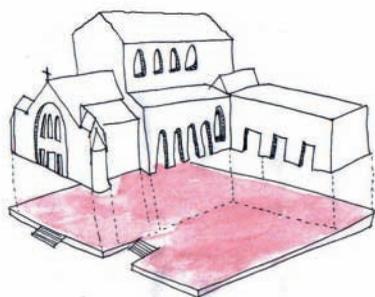
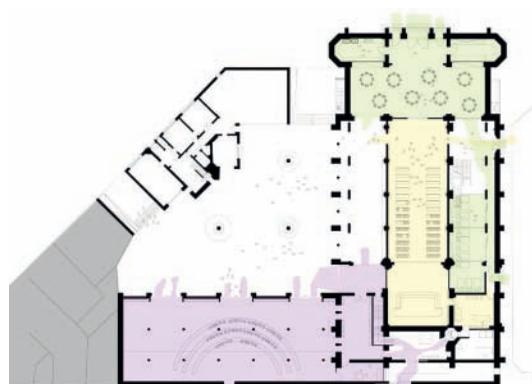
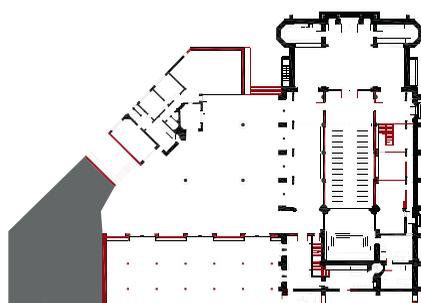
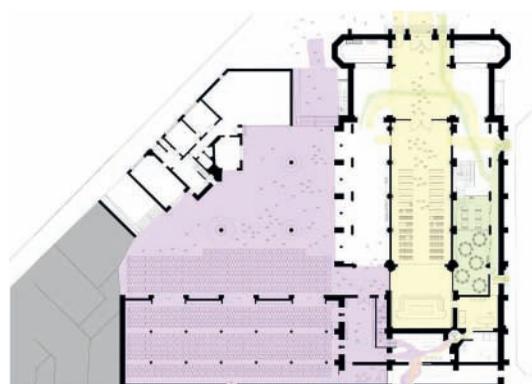
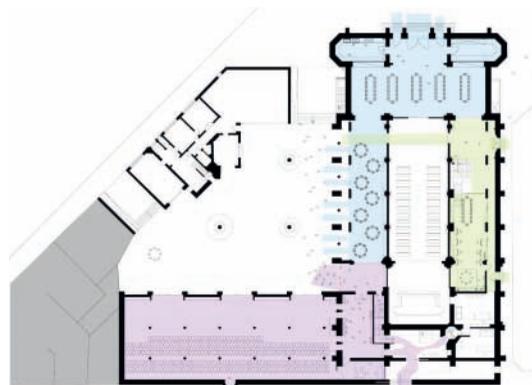
PL. 12. L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE, À FOREST : PROJET DE NARTHEX, ARCHITECTE JO DE BOUVER, 1942 ; LE PROJET INITIAL DE L'ÉGLISE DATE DE 1906 ET EST L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE PAUL SAINTENOY. SOURCE : COPIE DOCUMENT D'ÉPOQUE, ARCHIVES DE LA COMMUNE DE FOREST.



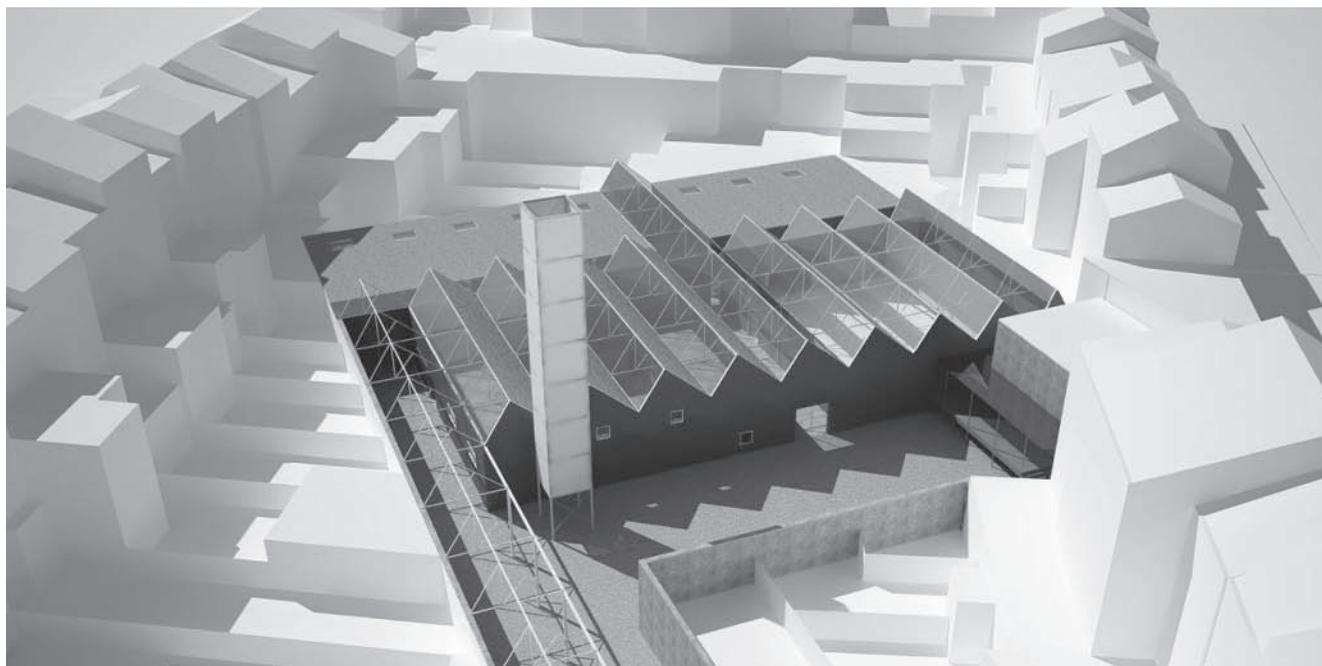
PL. 13. L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE, À FOREST : VUE INTÉRIEURE DEPUIS LE CHŒUR ET COUPE LONGITUDINALE ; ON REMARQUERA L'ESPACE ENTièrement VITRÉ SITUÉ DANS LE NARTHEX, OÙ SE TIENNENT LES CÉLÉBRATIONS ACTUELLES DU CULTE CATHOLIQUE. SOURCE : DOCUMENTS TDA, 2012.



PL. 14. ÉGLISE SAINT-A ntoine, PROJET DE LIEU BICONFESSIONNEL : LE PROJET INSISTE SUR UN ESPACE PUBLIC COMME LIEU DE PARTAGE DES CULTES, LA MOSQUÉE ÉTANT INSTALLÉE À FRONT DE RUE DE MÉRODE, EN VIS-À-VIS DU BÂTIMENT DE L'ÉGLISE ; LA COUPE MONTRE LA SOLUTION D'UN ESPACE PUBLIC ÉPAIS, SOCLE COMMUN AUX DEUX CULTES, CONTENANT LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES PARTAGÉES (SCOUTISME, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES). SOURCE : TDA, DÉCEMBRE 2012.
 © VUE AXONOMÉTRIQUE DE PRINCIPE, VUES EN PLAN ET COUPE – PROJET SALIM BOUZERDA ET TIAGO CORREIA.



PL. 15. ÉGLISE SAINT-ANTOINE, PROJET DE LIEU BICONFESSIIONNEL : LE PROJET APPARTIENT À UNE FAMILLE DE PROJETS ENVISAGEANT LA COMPLEXIFICATION DE L'ÉGLISE DANS SON RAPPORT À L'ÎLOT, PAR L'ADJONCTION D'UNE AILE TRANSVERSALE ACCUEILLANT LA SALLE DE PRIÈRE MUSULMANE. IL S'APPUIE SUR LES SIMILITUDES PROGRAMMATIQUES ENTRE TROIS ACTEURS PRÉSENTS SUR LES LIEUX, LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE, LA COMMUNAUTÉ DE *EL-HIKMA* ET LA MAISON DE QUARTIER. LE PROJET ENVISAGE LA CRÉATION D'UN SEUL ENSEMBLE ARTICULÉ AUTOUR D'UNE COUR, PAR LA CONSTRUCTION D'UN CORPS DE BÂTIMENT ABRITANT LA MOSQUÉE VENANT REFERMER L'ÎLOT. LES TROIS VUES EN PLAN REPRÉSENTENT DIFFÉRENTES CONFIGURATIONS : 1. GRANDE PRIÈRE MUSULMANE (EN ROSE), MARIAGE CATHOLIQUE (EN JAUNE), SALLE DE DEVOIRS (EN VERT) ; 2. PRIÈRE MUSULMANE QUOTIDIENNE (EN ROSE), BANQUET (EN JAUNE), ACTIVITÉS CRÉATIVES (EN VERT) ; 3. MESSÉ DOMINICALE (EN JAUNE), CONFÉRENCE À LA MOSQUÉE (EN ROSE), HÉBERGEMENT DE SANS-ABRI (EN VERT). SOURCE : TDA, DÉCEMBRE 2012. © PROJET JEANNE ADAM, FATME EL HUSSEINI ET KEN RENAULT.



PL. 16. ANCIENNES MANUFACTURES VAN MARCKE, RUE DU CROISSANT, À SAINT-GILLES (QUARTIER SAINT-ANTOINE), PROJET DE MOSQUÉE : LE PROJET S'APPUIE SUR LES POTENTIALITÉS OFFERTES PAR L'EXISTANT, TANT EN TERMES D'ORIENTATION (LA PARCELLE COMME ÉLÉMENT SINGULIER EN INTÉRIEUR D'ÎLOT ORIENTÉ VERS LA Q/BLA*) QUE DE STRUCTURE ARCHITECTONIQUE (SYSTÈME DE SHEDS/NEFS PARALLÈLES À LA Q/BLA*, ANALOGIE AVEC LES MOSQUÉES HYPOSTYLES CLASSIQUES) ; LA PROPOSITION EST MINIMALE ET TRAVAILLE PAR SUBTRACTION DE MATIÈRE (POUR DÉGAGER UNE COUR), LA VISIBILISATION DE L'ISLAM ÉTANT ASSURÉE PAR DES ÉLÉMENTS MINIMAUX (MINARET* LUMINEUX VISIBLE DEPUIS LES DEUX ACCÈS À LA PARCELLE, TRAVAIL DE DÉTAIL DES ÉLÉMENTS DE LA FAÇADE SUR COUR).
SOURCE : TDA, DÉCEMBRE 2012. © PROJET LIDIA MASSARO, THIERRY PATEAU ET MATTIA SANTESE.